

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 12 juillet 2022, 16h



Président de séance			
David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON			
Pascale HOFFMANN			
Thierry KLEIN		X	
Sophie LAMBERT-LACROIX			
Véronique MOLINARI	X		
Catherine ORSINI-SAILLET			Véronique MOLINARI
Zineb SIMEU-ABAZI			
Nicolas TERZI	X		
<i>Siège vacant</i>			
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET			Sylvie MARTIN-MERCIER
Fanny COULOMB			
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS			
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Jean-Yves TIZOT			
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA			

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE			
Jacky CUVEX-COMBAZ			Nicolas TERZI
Damien DELAYE			
Souad HOUAMA			
Cédric LAURENT			
Marie-Carmen MOLINA		X	
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Nathalie BERANGER (T)			
Sandrine CHAIX (S)			
Véronique GHIGLIONE (T)			
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Marc FRUSTIE			
Stéphane JULIOT			

Collège D : Étudiants			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Alma BENECH (T)			
Chloé THEVENIEAU (S)			
Moira BIAUX (T)			Emmy MARC
Nina TEULON (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)			
Mathilde BLANC (S)			
Léa DISSART (T)			
Pierre FERNANDES DA COSTA (S)			
Adèle FABRE (T)			
Haïban Aladel ALSHOUNI (S)			
Emile HEYBERGER (T)			
Louise RAVITSKY (S)			
Matthieu HOARAU RANGLA (T)			
Enzo GILLET-LACOSTE (S)			
Nicolas HOGREL (T)			
Manon BOURET (S)			
Charles-Antoine JOURNET (T)			
Jules TERRIER (S)			



Collège D : Étudiants (suite)			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Emeraude KABARE (T)			
Volodia BARRIERE BEDNAREK (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Camille GEIGER (S)			
Simon NOGARET (T)			
Tristan DYE (S)			
Amina OUMEDDOUR (T)			
Catherine BAJAN (S)			
Amaury PELLOUX-GERVAIS (T)			
Hanane BOURKHA (S)			
Maximilien ROBSON (T)			
Siham KERBOUA (S)			
Gabriel ROUBIOL (T)			
Gabriel FAUVARQUE (S)			
Mathis SION (T)			
Anthony YOUSSEF (S)			
Emma VASSAL (T)			
Elisa NAUDIN (S)			



Invités permanents			
Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique		X
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Véronique-Aurélié BRICOUT	Vice-présidente Vie étudiante, Handicap et accessibilité des étudiants		X
Marc ODDON	Vice-président Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle		X
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite		X
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences		X
Philippe DESSUS	Chargé de mission Innovation pédagogique, accompagnement des enseignants et évaluation des enseignements		X
Lionel BRUNI	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Maud VALLENARI	Directrice Générale Déléguée Formation	X	
Marianne DE LAMBERTERIE	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Anne ALMERAS	Directrice de la DEFI	X	

Invités permanents (suite)			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe		X
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Agnès BORGIA	Directrice de la DESMAP		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thomas PRIEUR ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant	X	
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP	X (en visioconférence)	
Irène LAURENT	Directrice des études pour le second cycle de l'IEPG		X
Simon GODARD	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINNET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	Présentation/Fonction	Présent·e	Excusé·e
Jean-Pierre HENRY	Offre de formation et modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires	X	
Claire COURTECUISSÉ	Offre de formation et modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires	X	
Marta RUIZ-GALBETE	Offre de formation et modalités de contrôle des connaissances du SDL	X	
Céline DARIE	Directrice de Polytech	X	

La séance du 7 juillet 2022 a dû être annulée en raison du nombre insuffisant de membres présents ou représentés ne permettant pas de satisfaire à la condition de quorum.
Conformément à l'article 79 des statuts de l'UGA, la commission a été convoquée pour le même ordre du jour le 12 juillet 2022 sans qu'il soit nécessaire de satisfaire au quorum.

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électroniques.

Les points à l'ordre du jour sont traités dans un ordre différent de celui indiqué sur la convocation. Le présent relevé de décisions retranscrit la séance en en respectant la chronologie.

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
- 3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
- 5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~**
- 7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL**
- 11. Questions diverses**

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

→ par David DECHENAUD

- 2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents**
- 3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
- 5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- ~~**6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**~~
- 7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL**
- 11. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Modification de l'ordre du jour**

Aucun élément à soumettre au vote concernant les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM (point 6)

Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir



Thématiques levée du 24 février 2022

6 thématiques ont répondu à la première levée du 24 février 2022 de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir**

- **Quantique** « **QuantEdu-France** » : porteur **Franck Balestro**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 20 partenaires enseignement supérieur et 2 partenaires privés – soutien de 15 entreprises – budget 56ME dont 10 ME pour UGA
- **Intelligence artificielle** « EFELIA-MIAI » porteur Jean-Louis Roch, établissement coordonnateur UGA/EPE – 3 partenaires (G-INP-UGA, campus des métiers et qualifications, campus numériques Alpes) – budget 6,3ME dont 3,6 ME pour UGA
- **Cybersécurité** « **CyberSkills@UGA** », porteur **Clément Pernet**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 3 partenaires (G-INP-UGA, campus des métiers et qualifications, Gorgy Timing) – budget 4,3ME dont 2,5 ME pour UGA
- **Verdissement numérique** « **verIT** », porteur **Vivien Quema**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 2 partenaires (G-INP-UGA, campus des métiers et qualifications) – budget 3,3 ME dont 0,9 ME pour UGA
- **Hydrogène** « **AMHY de Grenoble** », porteuse **Florence Druart**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 7 partenaires (G-INP-UGA, 4 entreprises et campus des métiers et qualifications) – budget 3,2 ME dont 0,8 ME pour UGA
- **Micro-électronique** « inforism » : établissement coordonnateur GIP-CNFM – 12 partenaires dont INP – budget 6 ME dont 1,1 ME pour G-INP-UGA

Réponse
positive
– gestion ANR

Réponse
Officielle-
ment
positive
Gestion
par CDC

Projet non
retenu ANR

Thématiques levée du 5 juillet 2022

- **Bioproduction** « IBES - Innovative Biohealth Education School », porteur Jean-Luc Lenormand, établissement coordonnateur UGA/EPE - 4 partenaires (Adlin, Ouat!SA, G-INP-UGA, GEM), budget 2,8ME dont 2,5 ME pour UGA
- **Santé numérique** « PFDS - Plate-forme de formation sur les data de santé », porteur Davide Bucci, établissement coordonnateur UGA/EPE – 5 partenaires (G-INP-UGA, medicalps, UNESS, CHUGA, Health Data Hub) – budget 5,2ME dont 2,1 ME pour UGA
- **Electronique** « FAME - formation et attractivité des métiers de l'électronique », porteur Emmanuel Pistono, établissement coordonnateur UGA/EPE – 6 partenaires (G-INP-UGA, CMQ, CEA, Schneider E, Soitec, ST micro) – budget 5,4ME dont 1,6 ME pour UGA

Thématiques levées octobre 2022

- **Cloud** porteuse Fabienne Boyer IM2AG

Gwenaël DELAVAL : La construction d'une usine de STMicroelectronics à Crolles a été annoncée hier. Il y aura donc des besoins très importants de formations de techniciens supérieurs. L'AMI Électronique est-il en lien avec cette annonce ?

David DECHENAUD : Pas à ma connaissance. STMicroelectronics est un partenaire du projet en raison de ses besoins en compétences sur cette thématique, en revanche nous n'avons pas été informés des mille emplois qui ont été annoncés hier par voie de presse et ce matin par le Président de la République. Nous n'avons donc pas travaillé sur cette base.

Gwenaël DELAVAL : Parmi les besoins de formations, il y a notamment celui concernant les techniciens en salle blanche. L'IUT n'est pour l'instant pas en capacité de répondre à tous les besoins de formations en raison du manque de personnels enseignants. Est-il prévu de faire en sorte que l'IUT puisse répondre à tous les besoins ?

David DECHENAUD : L'État ne nous a pas fait d'annonce en ce sens. L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) ne donnera lieu à aucune création de poste d'enseignant ou d'enseignant-chercheur. Par ailleurs, il faut établir pour chaque projet la capacité de financement sans la subvention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) à l'issue des cinq années : la mise en œuvre de ces projets sera alors portée de manière autonome par les établissements, notamment en dégageant des fonds liés à la formation continue, ou en réorientant les cartes de formation en faveur de ces actions. Montrer sa capacité à poursuivre le projet sans les moyens du Programme d'investissements d'avenir (PIA) est un critère de sélection très important de l'AMI CMA. Ainsi, une grande partie du projet Quantique concerne l'attribution d'allocations de recherche. Tout comme pour MIAI, il n'a absolument pas été question de créer de nouveaux masters ou de

dédoubler des groupes, car nous savons que nous n'en avons pas la capacité humaine. Sans recourir au dispositif des chaires de professeurs juniors, les seuls moyens que nous obtiendrons seront des CDD ou des heures complémentaires. Par conséquent, nous avons veillé à ce que ces projets n'augmentent pas la voilure de la carte de formation de l'UGA : il n'y aura pas de création de formation. Par ailleurs, la mise en place du BUT sans financement de l'État met les IUT en difficulté ; elle est encore trop récente pour pouvoir en percevoir toutes les implications concrètes.

Gwenaël DELAVAL : Pour nous l'enjeu consiste à développer des formations qualifiantes et pas seulement certifiantes. L'UGA partage-t-elle ce point de vue ?

David DECHENAUD : Ces projets s'appuient tous sur des formations existantes de BUT, licence, master et doctorat. Il s'agit pour certains de créer des plateformes à destination des étudiants de formations qualifiantes actuelles. Le seul projet pouvant occasionner un tel enjeu est celui de l'intelligence artificielle (IA) ; il s'agit de proposer à des étudiants de cursus qualifiants hors IA d'être sensibilisés aux problématiques et enjeux de l'IA pour l'exercice de leurs métiers : il peut y avoir des ajouts de formations certifiantes et non qualifiantes, par l'intermédiaire des ETC ou de suppléments de formation.

Gwenaël DELAVAL : Ces suppléments sont ajoutés sans moyens supplémentaires, notamment humains.

David DECHENAUD : Des outils tels que des malles pédagogiques vont être créés dans le cadre d'un certain nombre de projets (notamment celui de l'IA). En revanche, aucun moyen humain autres que les heures complémentaires, les CDD, et l'ingénierie pédagogique ne sera déployé, ce que je regrette.

Gwenaël DELAVAL : Il semble que les thématiques soient très orientées

sciences et technologies.

David DECHENAUD : C'est exact, excepté pour l'IA. Nous n'avons pas répondu au seul AMI CMA qui concernait SHS : Industrie culturelle et créative. Nous avons sollicité la Faculté H3S et notamment l'UFR LLASIC pour déterminer ce que nous pouvions faire en lien avec l'École de journalisme, mais il s'est avéré que nous n'étions pas prêts pour déposer une réponse en février ou en juillet. Cela signifie que l'accompagnement de communautés SHS vers des transitions concernant des métiers en évolution ne se fera pas par le biais de l'AMI CMA mais par l'intermédiaire par exemple de Grenoble Attractiveness and excellences (GATES). Certaines communautés, à force de réponses positives à des appels à projets, n'ont plus forcément besoin de l'intégralité des moyens demandés au départ. Par exemple, le quantique jouit d'un dynamisme très fort, avec notamment le programme thématique QUANTUM (projet SFRI) ; je doute que les collègues portant des formations dans ce domaine aient besoin de bénéficier de moyens alloués dans le cadre de GATES. Il conviendra certainement d'orienter ces derniers vers des formations qui n'ont pas été éligibles aux autres appels à projets.

Céline DARIE : Est-il possible d'avoir des précisions au sujet du projet Cloud ?

David DECHENAUD : Pour l'instant non car le travail ne fait que débuter. Fabienne BOYER a étudié la fiche métier et estime que l'UGA dispose des forces vives pour répondre à l'AMI. Le groupe de travail n'a pas encore été mis en place. Par ailleurs, un certain nombre de projets sont susceptibles d'être liés les uns aux autres (par exemple Intelligence artificielle et Verdissement numérique) ; il nous faut bien considérer l'articulation des projets pour répondre aux AMI. Je salue le dynamisme des collègues et de la DGD Formation qui les accompagne. Nous n'avons pas fait de tri pour le dépôt des propositions et avons soumis de

nombreux projets dans le cadre de cet AMI, ce qui pourrait engendrer des difficultés pour la mise en œuvre, y compris pour trouver les étudiants concernés. Il serait donc préférable de ne pas ajouter un nombre conséquent de projets à ceux déjà existants. L'État utilise les AMI pour nous inciter à orienter nos politiques formation vers des métiers précis. L'absence de moyens humains et pérennes implique indirectement d'identifier les métiers qui sont voués à disparaître, ce qui n'est pas aisé.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation
4. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
→ par David DECHENAUD
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
6. ~~Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 16 juin 2022 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. **Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
→ par David DECHENAUD
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Textes de référence

Obligation de voter les MCCC (cf. [Article L613-1](#) Code de l'Éducation) :

*« Les modalités de contrôle des connaissances **doivent être arrêtées** dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et elles **ne peuvent pas être modifiées en cours d'année** »*

Textes de référence

La CFVU vote les RDE et MCCC des formations portées par les composantes élémentaires hors composante académique.

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur la réglementation nationale :

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Textes de référence

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur le cadrage UGA :

- Règles relatives aux modalités de contrôle des connaissances de licence, licence professionnelle, master
- Note d'orientation pédagogique validée par la CFVU du 8 octobre 2020

RDE et MCCC DAEU soumis au vote

DFCA :

- DAEU A
- DAEU B

RDE et MCCC Année propédeutique soumis au vote

DSDA :

- Année propédeutique scientifique

FEG / Faculté de Droit :

- Année propédeutique Droit – Economie et gestion

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

DSDA :

- Licence mention Chimie, tous parcours
- Licence mention Informatique, tous parcours
- Licence mention Physique, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

Faculté de Droit :

- Licence mention Droit, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

FEG :

- Licence mention Economie et Gestion, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

IUGA:

- Licence mention Géographie et Aménagement, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES PRO soumis au vote

FEG :

- Licence professionnelle mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt
- Licence professionnelle mention Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi

RDE et MCCC de LICENCES PRO soumis au vote

FEG :

- Licence professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant
- Licence professionnelle mention Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement

RDE et MCCC de LICENCES PRO soumis au vote

IUGA :

- Licence professionnelle mention Guide conférencier
- Licence professionnelle mention Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

FEG :

- Mention Economie de l'environnement de l'énergie et des transports (EEET), tous parcours
- Mention Economie Des Organisations (EDO), tous parcours (sauf M1 EAD)
- Mention Economie du développement (EDD), tous parcours (sauf M1 EAD)
- Mention Sciences Sociales, tous parcours

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

IUGA :

- Master mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, tous parcours
- Master mention Urbanisme et Aménagement, tous parcours

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

IUGA :

- Master mention Urbanisme et Aménagement, avec intégration UE Graduate School (GS) du Programme thématique (PT) Metrofablab

L'IUGA demande une dérogation à l'application des règles relatives aux UE Gs du PT Metrofablab

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

Des enseignements ne faisant pas partie du PT Metrofablab sont intégrés à l'UE GS aux semestres 1 et 2 des parcours AUEP/UPA/IDATT/DU/TRUST. De même l'UE GS du S3 parcours AUEP indique 9 ects, alors que l'UE GS de ce PT n'en compte que 3. 1 EC de 6 ects est intégré, à tort, à cette UE.

L'IUGA demande une dérogation à titre exceptionnel pour maintenir la GS Metrofablab au sein du master Urbanisme et Aménagement.

Cette demande lui permettrait, au cours de l'année 22/23, de se rapprocher du service de scolarité de l'ENSAG en vue d'harmoniser l'écriture des maquettes respectives.

- Délibérations -

Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM

Les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. **Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
→ par Jean-Pierre HENRY
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Offre des ETC(s) interdisciplinaires du SET

CFVU du 12 juillet 2022



Organisation de l'offre

- **63 enseignements répartis en 9 thématiques et proposés au premier et/ou second semestre**

Conduite de projets d'innovation	5
Culture sciences	5
Culture sciences humaines et sociales	18
Education et culture	3
Engagement et citoyenneté	5
Enjeux du développement durable	3
Institutions et enjeux démocratiques dans le monde	11
Regard critique sur la science, la technologie et le numérique	10
Santé, Bien être	3

- **42 ETC(s) au premier semestre, 44 ETC(s) au second semestre**
- **Un travail de partenariat avec Design Factory**
- **Proposition de 2 ETC(s) pour les publics à fortes contraintes (hybridation, MOOC)**
- **Un travail collaboratif avec la commission pédagogique de la CFVU**

En rouge : modification par rapport à 2021/2022 d'un ETC renouvelé ; En jaune : ETC en partenariat avec Design Factory ; En vert : ETC créé cette année 2022/2023

ETC	Nom Responsable			Licence			Master			Vol horair	Capacité	Nombre de Grpe/sem
Affûter ses neurones	Isabelle LEBRUN	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	30	2 Gpes
Analyser les messages médiatiques : études de cas	Joëlle BOURGIN		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe
Anthropocène et limites planétaires	Guillaume MANDIL	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	150	2/3 Grpes
Archéométrie	Christophe GRIGGO	S1		L1	L2	L3	M1		CM	22	80	1 Grpe
Atelier du spectateur	Marie-Christine BORDEAUX		S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Avenir : faire son bilan, construire des projets	Laurence MENU	S1	S2	L1	L2	L3			TD	18	24	3 Grpes au S1
Bioéthique	Nicolas AUMONIER	S1	S2		L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Communication publique, information et questions de santé	Viviane CLAVIER	S1			L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe
Conception pédagogique & technologies numériques	EIKE NISSEN&Lucie METZ	S1			L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Construire son projet entrepreneurial	Gérard POLLIER	S1	S2			L3	M1	M2	TD	16	24	3 Grpes au S1
Créativité et innovation	Charlotte LE GALL	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Déployer la communication digitale d'une association	Charlotte LE GALL	S1		L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	40	1 Grpe
Des médias à l'internet, socio-histoire de la communication	Benoît LAFON		S2	L1	L2	L3			CM	22	200	1 Grpe
Détention et formation : quelle implication pour les étudiant-es	Mireille BAURENS	S1			L2	L3	M1	M2	TD	22	20	1 Grpe
Détention et journal	Mireille BAURENS		S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	20	1 Groupe
Dispositifs participatifs : animer une convention	Olivier GALLOT-LAVALLEE		S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Ecriture réative au service des marges "sans voix" précarités silencieuses, singularités invisibles	Mireille BAURENS	S1			L2	L3	M1		TD	22	20	1 Groupe
Egalités Femmes - Hommes... Enjeux, défis et questionnement de "genre", aujourd'hui	Mireille BAURENS	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	40	3 grpes

En rouge : modification par rapport à 2021/2022 d'un ETC renouvelé ; En jaune : ETC en partenariat avec Design Factory ; En vert : ETC créé cette année 2022/2023

Engagement associatif et syndical	Corinne FONTAINE		S2	L1	L2	L3	M1	M2	TP		illimitée	1 Grpe
Environnement et santé	Christine DEMEILLIERS	S1	S2	L1	L2	L3	M1		TD/CM	22	100	1 Grpe
Étoiles et Planètes	Alexandre SIMIONOVICI		S2	L1	L2	L3			CM	22	90	1 Grpe
FabLabJamSession dans l'Anthropocène	Joël CHEVRIER		S2	L1	L2	L3	M1	M2	TP	24	25	1 Grpe
Femmes dans la littérature de l'Antiquité	Sarah ORSINI		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	100	1 Grpe
Football et sociétés : regard sociologique et historique	Julien BERTRAND	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	18	42	1 Grpe
Formation musicale et artistique	Yves MARKOWICZ	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TP		illimitée	1 Grpe
Hack ton campus	Gérard POLLIER	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	24	150	24 étud/défis
Histoire de la littérature de jeunesse européenne	Éléonore CARTELLIER	S1		L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	40	2 Gpesau S1 1 Gpe au S2
Histoire de l'optique géométrique	Dominique RAYNAUD		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM/TD	22	32	1 Grpe
Histoire de l'optique ondulatoire	Dominique RAYNAUD		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM/TD	22	32	1 Grpe
Histoire des droits de l'homme	Claire COURTECUISSÉ		S2	L1	L2	L3	M1		CM	18	60	1 Grpe
Histoire des sciences depuis le début du 20ème siècle	Nicolas AUMONIER	S1			L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Histoire des sciences des Grecs à la fin du 19ème siècle	Nicolas AUMONIER		S2		L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Homme préhistorique	Christophe GRIGGO	S1		L1	L2	L3	M1		CM/TP	22	80	1 Gpre
Information et communication dans les sociétés contemporaines	Amélie COULBAUT-LAZZARINI	S1		L1	L2	L3			CM	22	150	1 Grpe
Initiation à la linguistique	Lidia MILADI	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Internet : cultures et communication	Filipe FERREIRA	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	35	1 Grpe
Jeux combinatoires et raisonnements mathématiques	Sylvain GRAVIER	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	30	1 Grpe
L'agression humaine : une perspective de psychologie sociale	Laurent BEGUE-SHANKLAND	S1	S2	L1	L2	L3	M1		CM	22	250	1 Grpe
La Paix, moteur d'Education, d'Action, de Communication et d'Engagement	Dominique SCHNEIDER		S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	20	24	1 Grpe
Langage et musique : applications éducatives et thérapeutiques	Anne VILAIN	S1			L2	L3	M1		TD	22	30	1 Grpe

En rouge : modification par rapport à 2021/2022 d'un ETC renouvelé ; En jaune : ETC en partenariat avec Design Factory ; En vert : ETC créé cette année 2022/2023

Les risques naturels en montagne	Florence NAIMM	S1		L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	45	1 Grpe
Linguistique Française - syntaxe et discours	Lidia MILADI	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
L'univers	Aurélien BARRAU	S1		L1	L2	L3			CM	22	250 + 50	1 Grpe
Médias et questions internationales	Maria HOLUBOWICZ		S2	L1	L2	L3			CM	22	150	1 Grpe
Migrations, immigrations et étrangers en France	Claire COURTECUISSÉ		S2	L1	L2	L3	M1		CM	18	60	1 Grpe
Mobilités sociétales : un voyage créatif	Carine DOMINGUEZ-PÉRY	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD/CM	24	20	1 Groupe
Naissance du médicament	Emmanuel DROUET	S1		L1	L2				CM	22	80	1 Grpe
Ouverture au monde juridique	Claire COURTECUISSÉ	S1		L1	L2	L3			CM	22	55	1 Grpe
Parole et cerveau	Anne VILAIN	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Penser la crise écologique	Aurélien BARRAU	S1	S2	L1	L2	L3			CM	22	250	1 Grpe
Phonétique & Phonologie	Thi Thuy Hien TRAN		S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Phonétique phonologie : Acquisition de la prononciation d'une langue étrangère	Thi Thuy Hien TRAN	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Préparer sa candidature : CV, lettre, entretien	Sophie STEVANT au S1	S1			L2	L3	M1	M2	TD	18	24	1 Grpe
Réflexion sur les sciences	Nicolas AUMONIER	S1			L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Regards sur les médias	Joëlle BOURGIN	S1	S2		L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe
Rumeurs et commérages sous l'œil des sciences de la communication	Joëlle BOURGIN		S2	L1	L2	L3			CM	22	150	1 Grpe
Scandales, censures et controverses artistiques	Pascale ANCEL	S1		L1	L2	L3	M1		CM	22	45+5	1 Groupe
Sciences, vulgarisation et médiation	Mikaël CHAMBRU		S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Sociolinguistique - discours, langue et pouvoir	Claire HUGONNIER	S1	S2		L2	L3	M1		TD	22	40 + 10FC	1 Grpe
Street Art : approche historique, sociale, politique et culturelle	Mickaël FOLEY	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	50	1 Grpe
Surdit� et parole multimodale	Anne VILAIN		S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Vulgarisation scientifique et �criture journalistique	Mika�l CHAMBRU	S1	S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Z�t�tique et auto-d�fense intellectuelle	Richard MONVOISIN	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe

+ Maths Prépro PE

Véronique MOLINARI : Nous avons appris récemment le départ de Michaël FOLEY. L'enseignement qu'il assurait ne pourra donc pas être délivré cette année.

Jean-Pierre HENRY : Nous n'en avons a priori pas été informés. Cet Enseignement transversal à choix (ETC) est porté par la mission Culture de l'université.

Véronique MOLINARI : Les étudiants sont-ils informés des formations auxquelles les ETC sont initialement rattachés ?

David DECHENAUD : Non, l'origine disciplinaire du collègue qui enseigne n'est pas annoncée à l'étudiant.

Jean-Pierre HENRY : Les ETC n'impliquent pas de prérequis, les étudiants de toutes les composantes sont donc en capacité de les suivre. Héritée de l'Université Joseph Fourier, l'offre des ETC était au début très axée sur les sciences et les technologies mais elle a beaucoup évolué par la suite. Nous veillons à la cohérence des notes d'un ETC à l'autre.

Véronique MOLINARI : Mon idée était plutôt d'éviter les éventuelles redondances, c'est-à-dire qu'un étudiant s'aperçoive que son ETC a beaucoup de points communs avec un enseignement de sa formation.

Jean-Pierre HENRY : Je ne pense pas que ce type de situation se produise, dans la mesure où les cours disciplinaires ne peuvent pas être proposés en ETC.

Véronique MOLINARI : Même si un ETC ne peut pas être affiché comme étant disciplinaire, il est tout à fait possible que l'enseignant s'inspire en grande partie d'un cours qu'il fait par ailleurs.

Claire COURTECUISSÉ : Les ETC de la Faculté de Droit ne sont pas accessibles aux juristes.

Jean-Pierre HENRY : Ce n'est pas une règle générale, mais effectivement l'enseignant peut décider de fermer l'ETC à ses propres étudiants.

David DECHENAUD : On ne peut déterminer l'accès des ETC qu'au cas par cas. Par exemple, Aurélien BARRAU est responsable de l'ETC Penser la crise écologique, ce qui ne correspond pas à sa section CNU. Cela dépend vraiment de la manière dont l'enseignant conçoit son cours.

Jean BRETON : Peut-on avoir un retour concernant les ETC qui avaient été proposés pour la première fois en 2021-2022 ? Ont-ils bien fonctionné ? Certains ont-ils manqué d'étudiants ?

Jean-Pierre HENRY : Je n'ai pas les données en mémoire pour faire un retour exhaustif, mais tous les ETC présentés aujourd'hui sont relativement stables. Néanmoins, à titre personnel, j'ai quelques doutes concernant l'attractivité de certains ETC créés cette année. Nous respectons de manière assez stricte la règle selon laquelle un ETC n'ouvre qu'à partir de 24 étudiants inscrits.

Gwenaél DELAVAL : Aucun prérequis n'étant exigé, pourquoi l'accès est-il conditionné à l'année d'études ?

Jean-Pierre HENRY : Les enseignants déterminent l'accès à leur ETC. Parfois, il s'agit d'adapter la maturité des étudiants au contenu de l'enseignement. Néanmoins nous avons veillé à ce que les restrictions soient justifiées et le cas échéant levées, car nous constatons une tendance à ne proposer les ETC qu'à partir de la L2.

Gwenaél DELAVAL : Pourquoi beaucoup d'ETC ne sont-ils pas ouverts aux étudiants de M1 et M2 ?

David DECHENAUD : Globalement, les maquettes de master comportent peu d'ETC. Ce dispositif est davantage axé sur les licences.

Jean-Pierre HENRY : Si un étudiant de master voulait d'inscrire à un ETC affiché comme non accessible aux M1 et M2, nous pourrions me semble-t-il arranger cela sans trop de difficultés.

Gwenaël DELAVAL : L'enseignant responsable de l'ETC Anthropocène et limites planétaires n'est pas du domaine.

Jean-Pierre HENRY : Cet ETC a été créé l'année dernière par la mission Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'UGA. Les ETC sont délivrés par des enseignants statutaires de l'université. Cette personne nous a été proposée en tant que responsable de cet enseignement.

David DECHENAUD : Cet ETC a été construit par Yann ECHINARD et son équipe. De mémoire, Anne DELABALLE portait cet enseignement l'année dernière. Parfois, des collectifs d'enseignants interviennent et nous leur demandons de nous transmettre le nom d'un responsable.

Sylvie MARTIN-MERCIER : Pour mon ETC, nous sommes quatre à alterner les cours en fonction de nos emplois du temps.

Gwenaël DELAVAL : D'autres enseignants du domaine sont donc certainement impliqués. Mon étonnement était lié aux enjeux de ces thématiques de l'anthropocène, de l'écologie et du climat.

Jean-Pierre HENRY : Il s'agit d'une thématique que nous appuyons fortement.

Gwenaël DELAVAL : Sans moyens supplémentaires.

David DECHENAUD : La question des ETC est assez différente. L'intégration des ETC dans les maquettes implique d'enlever du contenu disciplinaire. On place donc moins d'énergie humaine sur la discipline et plus sur des contenus transversaux et une sensibilisation. Il n'est pas

toujours aisé de mettre en œuvre cette bascule dans le cadre la spécialisation progressive de la licence car les collègues sont très attachés à leur contenu disciplinaire.

Gwenaël DELAVAL : Il s'agit d'un choix politique de l'UGA qui a du sens. Du point de vue des enjeux écologiques, je trouve très intéressant que l'UGA mette des moyens pour offrir ces choix aux étudiants, dans la mesure où des personnes de la discipline sont partie prenante.

David DECHENAUD : Nous disposons des moyens nécessaires ; la difficulté est de parvenir à faire de la place dans les maquettes.

Jean-Pierre HENRY : Malgré la volonté politique et les cadrages, les équipes pédagogiques ne sont pas toujours enclines à faire cette démarche. La situation des ETC n'est par exemple pas très bonne au DLST.

Anne ALMERAS : Michaël FOLEY est le responsable de l'ETC Street art, mais l'intervenant est M. CATZ. L'ETC va donc bien être ouvert cette année.

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires

L'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. **Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
→ par David DECHENAUD
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Quelques chiffres

ETC Sport - Athlétisme
ETC Sport - Combat
ETC Sport - Badminton
ETC Sport - Basket
ETC Sport - Corps-santé
ETC Sport - Danse
ETC Sport - Escalade / Montagne
ETC Sport - Football
ETC Sport - Golf
ETC Sport - Handball
ETC Sport - Randonnée
ETC Sport - Natation
ETC Sport - Parkour
ETC Sport - Plein air
ETC Sport - Plongée
ETC Sport - Rugby
ETC Sport - Ski - Snow
ETC Sport - HandiU
ETC Sport - Volley
ETC Sport - Velorution

- Offre proposée en ETC + bonification.
- Assurée à la fois par le SUAPS UGA mais également par l'espace commun du sport (SUAPS UGA / INP / IEP)



- Evaluation initiale :
 - Selon l'activité.
 - Evaluation pratique uniquement (sauf contre-indication médicale).
 - Soit contrôle continu + évaluation terminale.
 - Soit évaluation terminale uniquement.
- Evaluation supplémentaire :
 - Écrit de 2 heures dans toutes les activités.



David DECHENAUD : À quoi correspond « vélorution » ?

Thomas PRIEUR : Ce cours, proposé depuis l'année dernière, a pour objectif d'aborder l'ensemble des éléments culturels liés à l'utilisation du vélo : tracer des lignes de sécurité à l'aide de cartes, savoir réparer son vélo, avoir une culture historique de l'utilisation du vélo dans le monde... Vélorution est la contraction de vélo et révolution, l'idée étant également de s'inscrire dans le cadre de la RSE, qui sera je l'espère l'axe de notre prochain projet pédagogique. Par ailleurs, la vingtaine d'activités proposées dans le cadre des ETC correspond à 55 cours mis en place (du fait, par exemple, des différents types de danses proposés).

David DECHENAUD : Qu'est-ce que le parkour ?

Thomas PRIEUR : Il s'agit d'un sport de déplacements à l'origine urbains, avec la volonté d'avoir une continuité et une certaine agilité en enchaînant courses, sauts, appuis et tractions. Une aire de parkour a été inaugurée cette année à proximité du centre sportif universitaire.

Gwenaël DELAVAL : À quoi correspond l'ETC Combat ?

Thomas PRIEUR : Il s'agit de la grande famille des activités physiques telles que le judo, l'aïkido, la boxe française et l'escrime. Historiquement, on les appelle les activités de combat.

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS

L'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SUAPS sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	5
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SUAPS.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. **Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
→ par David DECHENAUD
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Offre de formation langue à choix

- **18 langues proposées**
 - ✓ UE langue à choix et/ou ETC
 - ✓ langue de communication générale (parcours suivi) ou offre thématique
 - ✓ 24h x semestre (3 ECTS en général)
 - ✓ cours présentiels et distanciels (DU et M FLE à distance & EBS)
 - ✓ du niveau A1 au niveau B1/C
- **Offre de formation complémentaire (hors cursus)**
 - ✓ Apprentissage en autonomie (tutorée ou non tutorée)
 - ✓ Stages intensifs
 - ✓ Ateliers de conversation

	Effectifs 21-22				
	S1-Eff	S1-Gr	S2-Eff	S2-Gr	Global 21-22
Allemand	264	17	207	14	471
Anglais	859	53	981	58	1840
Anglais STS	1331	92	3503	238	4834
Arabe	170	10	152	11	322
Catalan	25	3	11	3	36
Chinois	200	12	144	12	344
Espagnol	665	38	432	31	1097
Grec	47	4	24	3	71
Hébreu	16	1	0	0	16
Italien	422	26	311	24	733
Japonais	294	17	198	17	492
Latin	29	2	5	1	34
LSF	98	8	71	7	169
Néerlandais	45	3	21	3	66
Polonais	46	3	40	4	86
Portugais	101	8	60	6	161
Russe	205	12	124	11	329
Tchèque	0	0			0
Turc	56	3	49	3	105
Tot. Hors STS	3542	220	2830	208	6372
Total général	4873	312	6333	446	11206

Offre certificative SDL

- **5 certifications en langue**
CLES (multilingue)
TOEFL
TOEIC
Linguaskill
IELTS

Certifications	20/21	21/22
CLES	454	486
Session janvier		
Grenoble	279	137
Valence	115	96
Session Mai		
Grenoble	59	83
Valence	1	170
Linguaskill	224	168
Sessions Mars-avril	224	168
TOEFL	0	198
Sessions sept-déc		11
Sessions jan-juin		8
TOEIC	0	0
Sessions année	0	0
Total	678	852

N.B: Nombre estimatif pour TOEFL
Pas de données sur IELTS

Règlement des études (modifications proposées)

- **Article 2 : Organisation générale des enseignements**
 - ✓ Les cours de l'offre thématique ne pourront être pris qu'une fois (supprimé)
 - ✓ Les bonifications ne sont pas acceptées
- **Article 3 : validation des acquis en LVE**
 - ✓ Auprès de la composante (non pas du SDL)
- **Article 4 : modalités de contrôle**
 - ✓ Justificatifs d'absence non recevables après la fin du semestre concerné.
- **Article 6 : deuxième chance**
 - ✓ La deuxième chance a lieu à la fin du semestre 2 pour les enseignements du S1 et du S2.

MCC langue à choix (inchangées)

- **Évaluation continue intégrale**

- ✓ ECI évaluant les 4 compétences langagières : compréhension écrite/ orale et production écrite/orale
- ✓ Évaluation sommative en fin de semestre (non neutralisable par un ABJ)

- **Seconde chance**

- ✓ Évaluation écrite
- ✓ Progression au niveau suivant uniquement si semestre acquis avec 10/20 ou plus (même si UE langue compensée)

- **Anglais de spécialité (MCCC des composantes)**

UGA
Université
Grenoble Alpes

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL

L'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SDL sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	5
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SDL.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents
3. **Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
→ par Christine CHIRAT
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
6. ~~Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Volet IDEX formation Appel à projets Maturation 2022

Christine Chirat
VP Formation Grenoble INP
En charge du volet IDEX Formation

Rappel des objectifs de l'AAP Maturation

Cible : Projets issus des AAP précédents de l'Idex Formation

Objectif : aide ponctuelle supplémentaire, soit pour finaliser le projet, soit pour le déployer au sein de la composante du/des porteurs, ou vers d'autres composantes du consortium IDEx, voire à l'extérieur de ce périmètre dans le cadre d'un co-financement, et répondant aux critères listés plus loin .

Une priorité sera donnée aux projets qui bénéficient ou qui bénéficieront à plusieurs composantes élémentaires.

Durée et budget par projet: 2 ans maximum, 50 k euros max par projet

Budget de l'appel: 600 keuros

Type de dépenses : masse salariale (hors heures de formation); heures de reconnaissance d'investissement pédagogique dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'employeur ; des missions, de l'achat de matériel, de la sous-traitance.

Membres du comité de sélection du 25 mai 22

Les membres de la commission Idex Formation étaient tous invités à participer au comité.

C. Chirat (Grenoble INP), présidente du comité, en charge du volet Idex Formation

F. Barrière (H3S)

D. Brissaud (Grenoble INP)

C. Furget (FDS)

I. Laurent (Sc Po)

M. Loretz (EUT)

K. Sutton (H3S)

D. Dechenaud (excusé) (UGA)

Y. Vallée (excusé) (FDS)

Observateurs : Laurence Vianès (élue CFVU); Ludovic Pelosi (élu conseil FDS)

Appui opérationnel : directrice de l'équipe opérationnelle IDEX : Anne le Capon (Grenoble INP)

Dates clés de l'AAP Maturation

- Présentation du texte de l'appel en CFVU le 20 janv 2022
- Texte de l'AAP validé par le directoire IdEx le 11 fév 2022
- Diffusion par les membres de la commission IdEx dans les composantes, fév 2022
- Publication de l'appel à projets sur le site web UGA le 2 mars 2022
- Modalités de dépôt : plateforme numérique
- Date limite de dépôt des projets : 4 avril 2022
- Evaluation par les évaluateurs entre le 15 avril et le 13 mai 2022
- Evaluations envoyées aux rapporteurs (membres du comité) le 20 mai 2022
- Mois de mai 2022 : appel aux membres de la commission IdEx formation pour solliciter des observateurs (recherchés parmi les membres du CFVU puis des conseils des composantes) → 2 observateurs (ont signé la charte de déontologie)
- 25 mai 2022: réunion du comité de sélection
- 17 juin : présentation et validation en directoire Idex
- Notification aux porteurs : 20 juin
- Présentation en CFVU (7 juillet ou en septembre)

Synthèse des projets reçus (1/2)

25 projets examinés

- 27 reçus dont 2 inéligibles (1 non financé en période probatoire ; 1 rapport non rendu)
- 14 projets faisant intervenir plusieurs composantes élémentaires dont 11 faisant intervenir plusieurs composantes académiques (dont 3 avec CHUGA)

Composantes académiques d'origine des porteurs de projets

- EUT : 3
- Faculté des Sciences : 3
- Grenoble INP : 7
- H3S : 9
- Science Po : 1
- Hors composantes académiques: CUEF (1); Faculté de Droit(1)

Synthèse des projets reçus (2/2)

- ▶ Durées prévisionnelles des projets
(la durée maximum des financements est de 24 mois)

	DUREE PREVISIONNELLE DES PROJETS				
	24 mois	18 mois	12 mois	16 mois	20 mois
Nombre	18	3	2	1	1

- ▶ Total des demandes budgétaires : 1 063 203 €

Sélection des projets

- ▶ Méthodologie d'évaluation des projets - Rappel des critères et barèmes d'évaluation
- ▶ Méthode de travail
- ▶ Présentation par les rapporteurs – synthèse des commentaires des évaluateurs
- ▶ Echanges et discussions sur les projets (respect des règles déontologiques)
- ▶ Vote final (liste)

Méthodologie , rappel des critères et barème

► Critères évalués (chaque sous critère, et chaque groupe de critère est évalué)

Critères de qualité	* Projet ayant obtenu des résultats concrets pour sa/ses composante(s) et/ou l'UGA : démontrer quels ont été les apports du projet pour les apprenants et/ou pour les enseignants/enseignants-chercheurs ; * Valeur ajoutée du financement additionnel pour l'achèvement du projet ou son déploiement. Expliquer les facteurs ayant empêché de terminer le projet ou de le déployer ; * Détermination d'indicateurs quantitatifs permettant d'évaluer les résultats attendus à l'aide du nouveau financement, notamment en termes d'apports pour les apprenants et les enseignants ; * Clarté du dossier ; * Ancrage dans la stratégie à l'échelle de l'UGA et au niveau de ses composantes.
Critères d'impact	* Projet qui démontre une capacité à devenir autonome financièrement : indiquer les autres financements déjà obtenus ou à venir (joindre un document écrit type lettre d'intention d'un financeur extérieur, support de la composante, ...) ou les perspectives d'autofinancement à terme ; * Qualité de la diffusion des résultats du projet déjà obtenus et visés : communication interne et externe, articles, conférences, sites web, ... ; * Essaimage des résultats du projet vers d'autres composantes élémentaires ou académiques de l'UGA, voire au niveau national ou international ; * Projet qui permet de renforcer les collaborations inter-composantes élémentaires et académiques de l'UGA ; * Projet qui permet de renforcer les collaborations nationales ou internationales ; * Contribution éventuelle au lien formation - recherche.
Critères de mise en œuvre	* Cohérence entre les ambitions du projet et la demande financière, justification du budget demandé ; * Faisabilité, planification détaillée, gestion des risques ; * Articulation avec les autres composantes, structures ou services des composantes de l'UGA dans le cas d'un projet multi-composantes ; * Projet qui présente un avis positif étayé de la composante (ou des composantes pour les projets multi-composantes).

Méthodologie , rappel des critères et barème

► Barème de notation

Chaque groupe de critère est assorti d'un commentaire libre.

L'ensemble du dossier fait l'objet d'un commentaire global et de la mise en avant de points faibles et de points forts.

Barème de notation	A	La proposition répond parfaitement au critère. Les défauts sont inexistants ou mineurs.			
	B	Le critère est bien pris en compte mais certaines améliorations sont possibles.			
	C	Alors que le critère est pris en compte, des faiblesses significatives doivent être traitées.			
	D	Des faiblesses importantes. Le critère est adressé de manière marginale et insatisfaisante ou est insuffisamment documenté pour être jugé.			
	NR	(uniquement pour les sous-critères) - non renseigné			

► Rappel du cadrage financier

Cadrage financier	La demande financière doit être comprise entre 5 k€ et 50k€ par projet, et les dépenses devront avoir été faites au plus tard deux ans à partir de la date de notification de l'acceptation du financement du projet. La demande financière du projet peut inclure : - des dépenses en masse salariale (CDD, vacations, sous conditions) ; - des dépenses en heures de reconnaissance d'investissement pédagogique dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'employeur ; - des missions, des achats de matériel, de la sous-traitance (en dehors de l'activité de formation elle-même).
-------------------	---

Méthode de travail

Deux classements des projets :

- Moyenne des avis globaux
- Moyenne des avis sur les 15 critères (permet d'avoir une note plus précise)
- Dans chacun des classements 3 zones : verte (note au-dessus de 16), grise (entre 13 et 16) et rouge (en-dessous de 13)
 - - verte (deux verts) : projets à accepter a priori
 - - rouge (deux rouges) : projets à écarter a priori
 - - gris (vert-gris; gris-gris; rouge-gris) : projets à discuter plus particulièrement

Résultats de la sélection du comité (proposition de projets retenus)

Acronyme	Montant demandé en euros	Résultat comité de sélection	Montant retenu en euros	Composante académique du porteur	Composante élémentaire du porteur	Autre composantes académiques	Autres composantes élémentaires
Apprentissages Enactifs	43 986	retenu	43 986	GINP	Phelma	EUT, FDS, H3S	Ensimag, CIME, Smart,
ChA(I)SE [II]	20 779	retenu	20 779	GINP	Phelma		DET, DFP
COMET-HM	50 000	retenu	50 000	EUT	IUT1		
InterCCom Games	49 708	retenu	49 708	Sc Po	Sc Po	Grenoble INP, EUT	IAE, IUT2, UNITE
LICenSE Maturation	50 000	retenu	50 000	H3S	STAPS		
SESA-GA	48 792	retenu sous réserve de l'éligibilité des heures de transformation pédagogiques	48 792	H3S	Médecine	CHU	Pharmacie
Appli-GrammOrtho	49 035	retenu	49 035	H3S	LLASIC		
CHUI	26 472	retenu	26 472	H3S	LLASIC	CHU	UFR Médecine
CIPATRES	47 426	retenu avec ajustement budget (niveau de RH)	35 426	H3S	Médecine		Pharmacie
PHEBE-extension	39 879	retenu avec ajustement budget (personnel de scolarité non éligible)	5 260	H3S	Médecine		Pharmacie

Résultats de la sélection du comité (proposition de projets retenus)

Acronyme	Montant demandé en euros	Résultat comité de sélection	Montant retenu en euros	Composante académique du porteur	Composante élémentaire du porteur	Autre composantes académiques	Autres composantes élémentaires
e-CoLoS!!	50 000	retenu	50 000	FDS	Phitem	ENSAG, EUT	ENSAG, IUT1
LabNbook-essaimage	49 988	retenu	49 988	FDS	Chimie		
PT 5.0 - DIYChE et GéAn	50 000	retenu avec ajustement budget (un seul des deux axes retenus)	30 000	EUT	IUT1	Grenoble INP, FDS	Phelma, Polytech, UFR de chimie et de biologie
SMART GAMES +	49 004	retenu avec ajustement budget (RH)	29004	G INP	DET		DFP
Caseine	22220	retenu	22000	FDS	IM2AG	Grenoble INP	GI
DEPOC (ancien-Idex Jin'News)	50 000	retenu avec ajustement budget	42000	H3S	LLASIC	Science Po	Science Po
GI 4.1	50 000	classé sous réserve précisions apportées	50 000	G INP	GI		
CREALAB 2(rouge gris)	13 840	classé	13840	G INP	Polytech		
Total	823 881		666290				

Résultats de la sélection du comité : projets non retenus

Acronyme	Montant demandé en euros	Résultat comité de sélection	Montant retenu en euros	Composante académique du porteur	Composante élémentaire du porteur	Autre composantes académiques	Autres composantes élémentaires
NESPI-extension	48 669	non retenu	0	H3S	Médecine	CHU	
Clini droit +	49 991	non retenu	0	UGA	Droit		
eFLE+@CUEF	49 760	non retenu	0	UGA	CUEF		
Industrie 4.0	41 242	non retenu	0	GINP	GI+plateformes	EUT	IUT1
BioTechLab	50 000	non retenu	0	H3S	Pharmacie		
Maturation Tricholome	35 000	non	0	G INP	SMART		
SDE_IUT - Terra 2PEBat	27 752	non	0	EUT	IUT1	ENSAG	ENSAG

Bilan

Vote du comité pour ces listes à l'unanimité

- 18 projets retenus sur 25 dont 5 avec budget réduit.
- 8 projets sur les 18 retenus sont des projets inter-composantes académiques;
- 12 projets sur les 18 retenus sont des projets inter-composantes élémentaires
- 7 projets non retenus pourront, s'ils le souhaitent, les redéposer au prochain appel « émergents », en prenant en compte les recommandations
- Un CR de la tenue du comité de sélection a été rédigé et validé par les deux personnes qui étaient présentes en tant qu'observateurs

Gwenaël DELAVAL : Vous nous avez indiqué que les projets non retenus étaient en général nouveaux. Le projet eFLE+@CUEF n'a pas été retenu et existe pourtant depuis plusieurs années.

Christine CHIRAT : Les projets pouvaient ne pas être retenus pour différentes raisons, mais dans la plupart des cas le refus a été motivé par le fait qu'il s'agissait de nouveaux projets. À chaque fois, nous avons émis des recommandations et incité les porteurs à postuler au prochain appel.

David DECHENAUD : L'existence de cet appel à projets avait été questionnée. En effet, permettre à des projets de se poursuivre n'allait pas de soi car ils étaient censés être terminés. Leur financement jusqu'à 24 mois supplémentaires a été possible grâce à l'existence du reliquat.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. **Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
→ par Christine CHIRAT
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Volet Idex Formation AAP Emergents

Christine Chirat
VP Formation Grenoble INP
En charge du volet Idex Formation

IDEX Formation – AAP EMERGENTS – discuté à la commission Idex formation du 22 juin

Cible : E/EC ou équipe pédagogique. Validation par la composante élémentaire

L'appel s'adresse à tous les types de formations (initiale et FTLV et de tous niveaux. Il permettra d'apporter l'aide nécessaire à la concrétisation des initiatives proposées par les équipes pédagogiques.

Cet appel à projets est à destination des équipes pédagogiques, des composantes, des services et des plateformes.

Objectif : « appel blanc » possibilité pour un E, EC ou une équipe pédagogique d'obtenir un soutien sur tout type de sujet en lien avec la formation et la pédagogie (exclure les heures d'enseignement (face à face), et de personnel de scolarité) pour une meilleure réussite des apprenants

Les projets proposés peuvent par exemple aborder

- une posture active et autonome des étudiants pour une plus grande réussite,
- les différentes modalités d'enseignement, et leur hybridation
- l'interdisciplinarité, la créativité et l'esprit d'entreprendre,
- la formation continue et la capacité à se former tout au long de la vie,
- l'attractivité et la visibilité internationale des formations,
- les liens Formation-Recherche,
- les interfaces avec les partenaires socio-économiques et culturels
- Aspects DDRS
-

La liste de thèmes ci-dessus est non limitative

IDEX Formation – AAP EMERGENTS – discuté à la commission Idex formation du 22 juin

Durée et budget par projet: 2 ans maximum, 50 k euros max par projet

Budget de l'appel: 400 keuros/an

Type de dépenses : fonctionnement, petits équipements, missions, la sous-traitance (en dehors de l'activité de formation elle-même).

Exclure l'achat de matériel récurrent , d'abonnements, ... , utilisés en formation.

RH : exclut la réalisation de la formation. CDD (ingénieur pédagogique, ingénieur/technicien) hors personnel de soutien administratif, vacations, heures de reconnaissance d'investissement pédagogique dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'employeur, stagiaires, apprentis

Si le projet inclut dans sa mise en œuvre un accompagnement pédagogique, ce dernier devra alors être mis en oeuvre avec le Centre des Nouvelles Pédagogies.

Organisation et évaluation

Étape 1 : Organisation d' une demi-journée pendant laquelle chaque porteur, s'il le souhaite vient présenter son projet (de manière succincte) devant les autres porteurs, l'équipe opérationnelle, le CNP, une partie de la commission IDEX Formation.
Permet de répondre à des questions qui peuvent intéresser plusieurs porteurs. Format libre. Prévoir un temps ensuite d'échanges individuels avec les services (Dapi, Perform, CNP, Équipe opérationnelle).

Etape 2 : Evaluation par des évaluateurs externes au site ou un mixte des deux
3 évaluateurs par projet (dont au moins 1 externe)

L'évaluation s'appuiera sur la liste des critères ci-après.

(en priorité solliciter les autres sites Idex qui nous connaissent (cf FormIdex) : AMU, Strasbourg, Paris Saclay, Sorbonne Univ.)

Critères de recevabilité : Le porteur ou les co-porteurs du projet doivent être des membres d'une composante du consortium IDEX. Une même personne ne peut porter ou co-porter qu'un seul projet dans le cadre de l'appel en question.

Rem : Les projets incluant des partenaires académiques nationaux ou internationaux hors du périmètre de l'Idex, ou des acteurs du monde socio-économique ou culturel sont éligibles, mais seules les activités des acteurs du site seront financées.

Critères d'évaluation

1 – Critères de qualité

- Détermination d'indicateurs mesurables permettant d'évaluer les résultats attendus à l'aide du financement, (par exemple en termes d'apports pour les apprenants et les enseignants);
- Ancrage dans la stratégie à l'échelle de l'UGA et au niveau de ses composantes ;
- Clarté et complétude du dossier (au regard des critères) ;

2 – Critères d'impact

- Comment le porteur prévoit la pérennisation de l'action (exemple : quelles sont les perspectives d'utilisation des résultats du projet au-delà de la période de financement) et/ou des ressources (ex : maintenance d'équipements, support informatique,);
- Diffusion des résultats du projet visée : communication interne et externe, articles, conférences, sites web , ... ;
- Essaimage des résultats du projet vers d'autres composantes élémentaires ou académiques de l'UGA , voire au niveau national ou international
- Projet qui permet de renforcer les collaborations inter-composantes élémentaires et académiques de l'UGA ;
- Projet qui permet de renforcer les collaborations nationales ou internationales ;
- Contribution éventuelle au lien formation - recherche .
- Faire ressortir les enjeux de société auxquels s'adresse le projet (enjeux d'évolution des connaissances, économiques, environnementaux, de santé, sociaux, techniques, interculturalité, ...) et en indiquant de quelle manière ils sont intégrés ?

3 – Critères de mise en œuvre

- Cohérence entre ambitions du projet et la demande financière, justification du budget demandé ;
- Faisabilité, planification détaillée du projet, gestion des risques ;
- Articulation avec les autres composantes, structures ou services des composantes de l'UGA dans le cas d'un projet multi- composantes ;
- Projet qui présente un avis positif motivé de la composante élémentaire (ou des composantes élémentaires pour les projets multi-composantes).

Sélection et validation des projets

Le comité de sélection est composé des membres de la Commission Idex Formation, composée des membres de la Vice-Présidence Formation de l'UGA complétée de représentants des composantes académiques, d'un représentant du collège doctoral et d'un représentant étudiant, et est présidé par la personne en charge du volet Formation de l'Idex.

Pour ses travaux, le comité s'appuie sur les avis et recommandations fournies par les évaluateurs. Il prend en compte les critères de sélection des projets et veille à la diversité thématique des projets. Le comité établit une proposition de liste de projets à soutenir et d'attribution de moyens.

Le Directoire IDEX de l'UGA valide la liste des projets retenus et la répartition des moyens.

La liste des projets sélectionnés pour financement est présentée pour information à la Commission Formation et Vie Universitaire du CAC de l'UGA.

Règles de confidentialité, de déontologie et de traitement des liens d'intérêt

Les obligations et règles en matière de confidentialité, de déontologie et de traitement des liens d'intérêt se conforment aux principes votés par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2021.

Aucun porteur ou co-porteur de projet ne peut être membre du comité de sélection, de la vice-présidence Formation de l'UGA, ni du directoire Idex de l'UGA.

Pour suivre les questions de déontologie et de traitement des liens d'intérêt dans le cadre du processus de sélection des projets de l'appel « Emergent », la commission Idex Formation désignera deux observateurs qui assisteront aux réunions du comité.

Suivi des projets

Les projets seront évalués annuellement. Ainsi, chaque année les porteurs de projets devront préparer un bilan synthétique, en renseignant les indicateurs permettant de suivre l'état d'avancement du projet et son impact, et de les comparer aux objectifs attendus. Un récapitulatif des dépenses et des heures consacrées au projet sera également demandé.

Soumission des projets

Le dossier de soumission est rédigé en français, avec la police de caractère Calibri 11 pt, interligne simple. Il composé des éléments suivants :

Résumé (maximum 0,5 page)

Description du projet (maximum 5 pages au total) (rédiger les rubriques ci-dessous au regard des critères listés plus haut) :

Contexte et qualité du projet (maximum 2 pages),

Impact du projet (maximum 1 page),

Mise en œuvre du projet, incluant le justificatif du budget (maximum 2 pages).

3 – Avis motivé de la ou des composante(s) (en annexe)

4 -Le cas échéant, lettres signées d'engagement financier de partenaires,

5 - CV (maximum 2 pages) du porteur et des co-porteurs le cas échéant,

Planning prévisionnel

Bureau Idex	?
Directoire Idex	8 juillet ou septembre
CFVU	7 juillet
Information diffusée sur l'AAP,	juillet
Journée de présentation des intentions de projets :	19 octobre
Date limite de dépôt des projets :	novembre
Expertise des dossiers	nov - déc
Comité de sélection	janvier
Directoire	janvier
Notification aux porteurs	fév

Gwenaël DELAVAL : Qu'est-ce que la Commission Idex Formation ? D'où vient-elle ? Comment ses membres sont-ils désignés ?

Christine CHIRAT : La Commission Idex Formation existe depuis le début de l'Idex pérennisé. Elle est composée des membres de la vice-présidence Formation de l'UGA (David DECHENAUD, le directeur des études de l'ENSAG, la directrice des études de Sciences Po et moi-même), ainsi que des directeurs des CSPM, d'un représentant pour chaque composante académique, et d'un représentant du collège doctoral. Je participe aux travaux en tant que vice-présidente Formation de Grenoble INP et directrice exécutive du volet Formation de l'Idex, et à ce titre je préside la commission. Un représentant des étudiants devrait également participer, mais pour l'instant ce n'est pas le cas. Cette composition est semblable à celle de la Comex Idex Formation qui était en place pendant la période probatoire. L'Idex Formation est opéré par Grenoble INP, alors que les autres volets le sont par l'UGA personne morale.

Gwenaël DELAVAL : La CFVU est la commission Formation de l'UGA ; ses membres sont élus et de ce fait mandatés. Ce que vous décrivez dans le cadre de cet appel à projets correspond à un fonctionnement complètement parallèle, avec une commission Formation de l'Idex dont les membres ne sont pas élus mais décident de l'attribution de financements sur la base de critères que la CFVU ne vote même pas. Ce fonctionnement échappe totalement à l'instance élue, statutaire et réglementaire de l'université. Ce n'est pas nouveau, mais cela reste choquant.

Christine CHIRAT : La vice-présidence Recherche élargie a cette même fonction pour le volet Idex Recherche : ce n'est pas la Commission recherche qui fait ce travail.

Gwenaël DELAVAL : C'est tout aussi choquant.

David DECHENAUD : Je ne peux pas laisser dire que les membres de la Commission Idex Formation ne sont pas des élus et n'ont pas de légitimité démocratique. Que cette dernière ne soit pas suffisante ou comparable à celle d'un conseil académique, peut-être, mais les membres de la Commission Idex Formation sont des élus, que ce soit Yannick VALLEE, Christine CHIRAT ou moi-même.

Gwenaël DELAVAL : Vous n'êtes pas élus en tant que membres de la Commission Formation.

David DECHENAUD : Nous sommes membres de la vice-présidence Formation. Pour travailler sur l'Idex, nous avons élargi cette vice-présidence, à l'instar de ce qui a été fait côté Recherche. Nous avons fait appel aux membres du Collège doctoral qui sont directement concernés par un certain nombre de projets, et ferons appel à Emmy MARC pour la représentation étudiante ; nous avons voulu assurer la représentativité des composantes élémentaires : les représentants des composantes académiques ont la plupart du temps fait appel à des collègues de composantes élémentaires afin d'éviter un éloignement trop important de la réalité du terrain de ces structures. J'entends que la représentativité de la Commission Idex Formation n'est pas la même que celle d'un conseil académique, mais la composition de cette instance n'est pas le fait du prince.

Gwenaël DELAVAL : Vous reconstruisez une commission Formation en dehors de celle qui existe et dans laquelle nous siégeons.

David DECHENAUD : Nous parlons de la Commission Idex Formation et pas de la Commission Formation du Conseil académique, donc statutairement la décision revient au Directoire Idex.

Gwenaël DELAVAL : Un processus de décisions nous est présenté, pour lequel nous n'avons aucune marge de décision pour l'attribution de finan-

cements à des collègues.

David DECHENAUD : Absolument.

Gwenaël DELAVAL : Le fait que ce soit la même chose côté Recherche est tout aussi choquant.

David DECHENAUD : L'Idex ne relève pas de la compétence du Conseil académique.

Gwenaël DELAVAL : Cependant ce devrait être le cas.

David DECHENAUD : Nous avons néanmoins fait le choix de présenter les appels à la CFVU, puis leurs résultats.

Gwenaël DELAVAL : L'Université Joseph Fourier (UJF) avait un service universitaire de pédagogie. Lorsque nous avons besoin de changer de méthode, nous pouvions nous adresser à ce service. Il n'était pas nécessaire de monter tout un projet. C'est une usine à gaz. Il est fréquent que nous n'ayons pas le temps pour cela. La souplesse que nous avons auparavant manque énormément ; le fait de devoir désormais monter des projets pour faire le moindre changement pédagogique est une régression.

David DECHENAUD : Les appels à projets constituent une possibilité supplémentaire. La DAPI est la continuité du service de l'UJF et des cellules de l'U2 et de l'U3 ; elle peut être saisie sans passer par l'intermédiaire d'un appel à projets Idex Formation. À Grenoble INP, l'équivalent est PerForm. Par ailleurs, le CNP – action pérenne de l'Idex Formation, permet également des actions de transformation de formation hors appels à projets. Ainsi, il a été précisé aux collègues que s'ils envisageaient de recruter un ingénieur pédagogique dans le cadre de cet appel, il fallait qu'ils en discutent avec le CNP avec d'assurer la meilleure

articulation possible des différentes actions. Nous n'avons donc pas enlevé des moyens pérennes pour mettre en place des appels à projets, mais nous avons ajouté des moyens accessibles avec l'appel à projets en plus des moyens pérennes qui demeurent au sein de chaque établissement.

Christine CHIRAT : Tout à fait. Par ailleurs, l'Idex finance des projets aux montants plus importants que ceux faits en lien avec la DAPI.

David DECHENAUD : Il y a certes beaucoup d'appels à projets, et y répondre est chronophage. Néanmoins, l'ingénierie de dépôt et d'expertise est plus légère pour cet appel, avec la réponse en quatre pages et l'adaptation des modalités d'évaluation à l'enjeu financier plus modeste. Le process est très différent de celui mis en place pour les CDP ou les CDT par exemple. Nous présenterons ultérieurement à la CFVU les projets structurants de l'Idex Formation ; nous avons choisi de ne pas mettre en place d'appel à projets, afin de répondre en partie à l'observation qui est faite. Le système est en cours de réflexion, il s'agira plutôt d'une logique de contractualisation avec les composantes académiques. Je suis néanmoins convaincu que le process donnera lieu à un certain nombre de critiques. Qu'on choisisse de passer par des appels à projets ou par des alternatives, il s'agit de toutes façons de moyens qui sont fléchés sur des projets : il faut définir ces projets, les sélectionner, les présenter et les justifier. La logique de l'appel à projets a ses limites mais elle a aussi le mérite de permettre à chaque collègue qui le souhaite de faire une proposition. Beaucoup de collègues sont en attente de ces petits projets « bottom up », bien différents des projets « top down » dont les directions sont impulsées depuis les vice-présidences et pas toujours considérées comme adaptées aux réalités de terrain.

Christine CHIRAT : Une première information sera transmise prochainement afin que les collègues soient au courant de cette nouvelle possibilité qu'ils auront à l'automne.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
→ par David DECHENAUD
11. Questions diverses



**Présentation pour l'offre de
formation non accréditée du
Service Des Langues :
Des tarifs en Formation Initiale
Et
Des frais de formation en Formation
Continue
Pour 2022-2023**

CFVU du 7 juillet 2022

Principe général de présentation des annexes tarifaires

Désormais, pour la formation initiale, les tarifs de l'offre de formation non accréditée et les droits spécifiques de l'offre de formation accréditée.

Et pour la formation continue, les frais de formation de l'offre de formation accréditée et non accréditée.

Seront présentés, en annexes, et seront soumis à l'approbation ou à l'avis de la CFVU et ceci qu'ils soient inchangés ou modifiés.

Pour plus de lisibilité, les tarifications modifiées seront identifiables car surlignées dans une couleur distincte.

Tarifications pour l'offre de formation non accréditée portée par le Service Des Langues

L'ensemble des tarifications FI FC pour l'offre de formation portée par toutes les composantes de l'UGA, au titre de 2022-2023 a fait l'objet d'une présentation en CFVU du 28/04/2022 pour avis ou approbation.

Seuls les tarifs en Formation Initiale et les frais de formation en Formation Continue du **Service des Langues**, pour leur offre non accréditée, ont été différés et sont présentés aujourd'hui.

En raison du format plus qualifiant de ces formations et dans l'esprit d'appliquer stricto sensu l'article 49 des statuts de l'EPE (-14. Fixe les droits d'inscription pour les *diplômes d'établissement*), qui ne les encadre pas, le choix est fait d'une présentation pour avis de la CFVU.

Une fois l'avis de la CFVU rendu, un arrêté du Président de l'UGA sera établi récapitulant lesdits tarifs et frais.

- Délibérations -

Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL

Les tarifs des formations non accréditées du SDL sont soumis à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	5
Membres représentés	4
Nombre de votants	9
Voix favorables	7
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
- 3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
- 5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~**
- 7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL**
- 11. Questions diverses**

Gwenaël DELAVAL : Les listes de diffusion pour les élus étudiants ont-elles finalement été mises en place ?

David DECHENAUD : Je l'ignore, nous allons nous renseigner auprès de la DAJI pour apporter une réponse lors de la prochaine séance.

La séance est levée à 18h10.

Annexes

- 1 – Relevé de décisions du 16 juin 2022
- 2a – RDE et MCCC des licences hors CSPM
- 2b – RDE et MCCC des licences professionnelles hors CSPM
- 2c – RDE et MCCC des masters hors CSPM
- 2d – RDE et MCCC des autres formations hors CSPM
- 3a – ODF et MCC des ETC interdisciplinaires (SET)
- 3b – Synthèse des règles de cadrage
- 3c – Règles de cadrage
- 4a – RDE du SUAPS
- 4b – MCCC licences
- 4c – MCCC master
- 5a – RDE du SDL
- 5b – ODF
- 6 – Tarifs des formations non accréditées du SDL

ANNEXE 1

Le relevé de décisions du 16 juin 2022 est
disponible sur les sites intranet et internet
de l'UGA

ANNEXES 2

TABLEAU DE SUIVI DES RDE ET MCC DE LICENCES 2022-2023									
	RDE et TAB MCC reçus - vérifiés et prêts pour CFVU								
	Demandes dérogatoires à faire valider en CFVU								
Composante élémentaire	Composante seconde	DOMAINE	MENTION	PARCOURS L1	Commentaires L1	PARCOURS L2	Commentaires L2	PARCOURS L3	Commentaires L3
DSDA		STS	CHIMIE	Chimie-Biologie		Chimie-Biologie		Pluridisciplinaire scientifique	
			INFORMATIQUE	Informatique, Mathématiques et Applications Valence					
						Informatique et Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises Valence			
						Mathématiques-Informatique Valence			
			PHYSIQUE			Physique - Chimie Valence			
				Physique - Chimie - Mécanique - Mathématiques Valence		Physique - Mécanique - Mathématiques			
								Pluridisciplinaire scientifique	
FACULTE DE DROIT		DEG	DROIT	Droit (Grenoble et Valence)		Droit (Grenoble et Valence)	présentiel	Droit (Grenoble et Valence)	présentiel
				Droit EAD		Droit EAD		Droit EAD	
	ECONOMIE			Droit Economie Gestion (Valence)		Droit Economie Gestion (Valence)		Droit Economie Gestion (Valence)	
		Droit franco-allemand		année suivie en Allemagne	Droit franco-allemand	année suivie en Allemagne	Droit franco-allemand		
	LANGUES ETRANGERES	DEG/ALL		Droit Langues : droit, administration et politiques internationales		Droit Langues : droit, administration et politiques internationales		Droit Langues : droit, administration et politiques internationales	
				Droit Langues : juriste trilingue d'affaires		Droit Langues : juriste trilingue d'affaires		Droit Langues : juriste trilingue d'affaires	
FACULTE D'ECONOMIE		DEG	ECONOMIE ET GESTION	Economie et Gestion (Grenoble) présentiel		Economie et Gestion (Grenoble) présentiel		Economie et Gestion (Grenoble) : en L3 : 3 parcours pédagogiques existants indiqués ci-dessous :	
						Economie et Gestion des Entreprises (EGE) (Grenoble) parcours pédagogique			
						Economie appliquée et analyse de données (EZAD)(Grenoble) parcours pédagogique			
						Développement économique et politiques publiques (DEPP) (Grenoble) parcours pédagogique			
						Economie et Gestion - Ingénierie économique et pilotage de la performance (IE) (Grenoble) (L3) (RDE à part des autres parcours de L3)			
				Economie et Gestion EAD		Economie et Gestion EAD		Economie et Gestion EAD	
				Economie et Gestion (Valence)		Economie et Gestion (Valence)		Economie et Gestion (Valence)	Création 2022
								Economie et Gestion des Entreprises (Valence) parcours pédagogique	
				DROIT	DEG/ALL	Economie et Gestion Droit (Valence)		Economie et Gestion Droit (Valence)	
	LANGUES ETRANGERES	Economie et Gestion Langues (Grenoble)				Economie et Gestion Langues (Grenoble)		Economie et Gestion Langues (Grenoble)	
		DEG		Economie et Gestion Langues (Valence)		Economie et Gestion Langues (Valence)		Economie et Gestion Langues (Valence)	
								Managerial Economics For International Markets (MEFIM) L3 (avec un RDE à part)	
IUGA		SHS	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Géographie et Aménagement		Géographie et Aménagement		Aménagement et développement territorial	
								Ecosphère	
								Environnement	
								Géographie, Espaces et Sociétés	
								Urbanisme	

TABLEAU DE SUIVI DES RDE ET MCCC DE LICENCES PROFESSIONNELLES 2022-2023

	RDE et TAB MCC recus - vérifiés et prêts pour CFVU
	Demandes dérogatoires à faire valider en CFVU

Composante élémentaire	Composante seconde	DOMAINE	MENTION	PARCOURS	Commentaires
FACULTE D'ECONOMIE		DEG	METIERS DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FORET	Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière (Valence)	
			METIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPETENCE ET EMPLOI	Gestion et accompagnement des parcours professionnels	
			METIERS DE LA GRH : ASSISTANT	Gestion des ressources humaines et de la paix	
			METIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	Economie et gestion de l'eau et des ressources (Valence)	
IUGA		SHS	GUIDE CONFERENCIER	Guide conférencier (le Pradel)	
			PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL	Concepteur de projets touristiques patrimoniaux (le Pradel)	
				Gestionnaire des espaces naturels de loisirs (le Pradel)	Création 2021

TABLEAU DE SUIVI DES RDE ET MCCC DE MASTERS 2022-2023

	RDE et TAB MCC reçus - vérifiés et prêts pour CFVU						
	Demandes dérogatoires à faire valider en CFVU						
Composante élémentaire	Composante seconde	DOMAINE	MENTION	PARCOURS M1	Commentaires M1	PARCOURS M2	Commentaires M2
FACULTE D'ECONOMIE		DEG	ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS (EET)	Economie de l'énergie et développement durable		Economie de l'énergie et développement durable présentiel	
						Economie de l'énergie et développement durable EAD	
						Economie et Politique de l'Energie hybride	
			ECONOMIE DES ORGANISATIONS	Economie des Organisations présentiel			
						Ingénierie Economique présentiel	
						Ingénierie Economique EAD	
						Ressources humaines organisation, conduite du changement présentiel	
						Ressources humaines organisation, conduite du changement EAD	
						Stratégies économiques du sport et du tourisme présentiel	
						Stratégies économiques du sport et du tourisme EAD	
						Transformations des organisations de l'économie sociale et solidaire	
			ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT	Economie Territoriale et Développement présentiel		Economie Territoriale et Développement présentiel	
						Economie Territoriale et Développement EAD	
				Gouvernance des Organisations pour le Développement International (GODI) présentiel		Gouvernance des Organisations pour le Développement International (GODI) présentiel	
						Gouvernance des Organisations pour le Développement International (GODI) EAD	
			SCIENCES SOCIALES	Evaluation et management des politiques sociales présentiel		Evaluation et management des politiques sociales présentiel	
						Evaluation et management des politiques sociales EAD	
IUGA	IM²AG ENSAG SCIENCES PO ENSAG	SHS	GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT	Géographie Information interfaces durabilité environnements		Géographie Information interfaces durabilité environnements	
				Géographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements		Géographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements	création 2022
						Géographie Espaces Homme Environnement Ressources Systèmes	
				Géomatique et analyse spatiale		Géomatique et analyse spatiale	création 2022
						Tourisme Innovation Transition	
			URBANISME ET AMENAGEMENT	Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques (AUEP)		Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques (AUEP)	création 2022
				Design Urbain (DU)		Design Urbain (DU)	
						Maîtrise d'Ouvrage du Bâtiment (MOBAT)	
				Transformative Urban Studies (TRUST)		Transformative Urban Studies (TRUST)	
				Urbanisme et Projet Urbain (UPU)		Urbanisme et Projet Urbain (UPU)	

Des enseignements ne faisant pas partie du PT Metrofablab sont intégrés à l'UE GS aux semestres 1 et 2 des parcours AUEP/UPA/IDATT/DU/TRUST. De même l'UE GS du S3 parcours AUEP indique 9 ects, alors que l'UE GS de ce PT n'en compte que 3. 1 EC de 6 ects est intégré, à tort, à cette UE. L'IUGA demande une dérogation à titre exceptionnelle pour maintenir la GS Metrofablab au sein du master Urbanisme et Aménagement. Cette demande lui permettra, au cours de l'année 22/23, de se rapprocher des services de scolarité de l'ENSAG en vue d'harmoniser l'écriture de leurs maquettes.

TABLEAU DE SUIVI DES RDE ET MCCC AUTRES FORMATIONS 2022-2023

	RDE et TAB MCC reçus - vérifiés et prêts pour CFVU	
Service ou composante transversale	INTITULE DE LA FORMATION	Commentaires
DFCA	DAEU A	
	DAEU B	
	DAEU A et B Sonate	
SUAPS	ETC Sport	
SDL	Offre de formation en langues	

TABLEAU DE SUIVI DES RDE ET MCCC AUTRES FORMATIONS 2022-2023

	RDE et TAB MCC reçus - vérifiés et prêts pour CFVU		
Composante élémentaire	Composante seconde	INTITULE DE LA FORMATION	Commentaires
DSDA		Année propédeutique scientifique	
Faculté de Droit/FEG		Année propédeutique Droit Economie et Gestion	

ANNEXES 3

SERVICE DES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX							Date approbation CFVU : 07/07/2022 N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées																		
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	SEMESTRE	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient(1) + (2)	Modalité choisie (Cf. annexe)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES						Règle du Max		
							1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	TP	TD/TP	CM/TD	CM/TP	OUI	NON	
							Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %									
Affûter ses neurones	UCW0L101 UCW0M200	S1	S2	ETC		1	4			E/O/Dossier					Dossier				22						
Analyser les messages médiatiques : études de cas	UCW0L203 UCW0M291		S2	ETC		1	5			DM					DM		1	22							
Anthropocène et limites planétaires	UCW0L210	S1	S2	ETC		1	5			E	4h				QCM en ligne		1	22							
Archéométrie	UCW0L103 UCW0M253	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	1h				E ou O	1h ou 10mn	1	22							
Atelier du spectateur	UCW0L174		S2	ETC		1	2		E/O					O				22							
Avenir : faire son bilan	UCW0L153	S1	S2	ETC		1	1		Dossier/O/Assiduité					E				18							
Bioéthique	UCW0L104 UCW0M202	S1	S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h15	1			O	15mn	1	18							
Communication publique, information et questions de santé	UCW0L206 UCW0M294	S1		ETC		1	5			E	2h				E	2h	1	22							
Conception pédagogique & technologies numériques	UCW0L207 UCW0M295	S1		ETC		1	1		E/Assiduité Travail sur table sur PC					E				22							
Construire son projet entrepreneurial	UCW0L186 UCW0M277	S1	S2	ETC		1	1		E/O/Assiduité					O				18							
Créativité et innovation	UCW0L107	S1	S2	ETC		1	2		O/CR					O/Vidéo				22							
Déployer la communication digitale d'une association	UCW0L216 UCW0M304	S1		ETC		1	2		CR/O					CR/Vidéo				22							
Des médias à internet, socio-histoire de la communication	UCW0L159		S2	ETC		1	5			E	1h30	1			E	1h30	1	22							
Détention et formation	UCW0L187 UCW0M278	S1		ETC		1	1		Dossier/O/Assiduité					Dossier				22							
Détention et journal	UCW0L198 UCW0M287		S2	ETC		1	1		Dossier écrit/Assiduité					Dossier				22							
Dispositifs participatifs : animer une convention citoyenne	UCW0L217 UCW0M305		S2	ETC		1	2		CR/O					CR				22							
Écriture créative au service des marges "sans voix" précarités silencieuses, singularités invisibles	UCW0L199 UCW0M288	S1		ETC		1	1		E/Assiduité					E				22							
Egalité Femmes _Hommes... Enjeux, défis et questionnement du "genre" aujourd'hui	UCW0L149 UCW0M259	S1		ETC		1	1		CR/O/Assiduité					CR/O				22							
Engagement associatif et syndical	UCW0L112 UCW0M112 UCW0B112 UCW0B112	S1	S2	ETC		1	5			Rapport d'activité/O		1			O	20mn	1								
Environnement et santé	UCW0L113		S2	ETC		1	4			E/O/QCM					E ou O		1				22				
Etoiles et planètes	UCW0L116	S1	S2	ETC		1	4			E/Assiduité	2h				E	1h ou 2h	1	22							
FabLabJamSession dans l'Anthropocène En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCW0L215 UCW0M303		S2	ETC		1	2*		E/évaluation produit/O					Rapport				22							
Femmes dans la littérature de l'Antiquité	UCW0L209 UCW0M297		S2	ETC		1	2			E/QCM (30mn) ou CR				E				22							
Football et sociétés : regard sociologique et historique	UCW0L225 UCW0M306		S2	ETC		1	2			E/O				Dossier				18							
Formation musicale et artistique	UCW0L113 UCW0M113 UCW0B113 UCW0B113	S1	S2	ETC		1	5			Rapport d'activité/O					O		1								
Hack ton campus En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCW0L188 UCW0M279	S1	S2	ETC		1	1*		E/O/Assiduité					E				22							
Histoire de la littérature de jeunesse européenne	UCW0L189 UCW0M280	S1	S2	ETC		1	2			E/O				E				22							

Histoire de l'optique géométrique	UCWOL223 UCWOM310	S1		ETC		1	1	E/ Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1							22				
Histoire de l'optique ondulatoire	UCWOL224 UCWOM311		S2	ETC		1	1	E/ Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1							22				
Histoire des droits de l'homme	UCWOL163 UCWOM262		S2	ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h			QCM ou Devoir	2h	1	18								
Histoire des sciences, des grecs à la fin du 19ème siècle	UCWOL123 UCWOM209	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	2h15			O	15mn	1	18								
Histoire des sciences depuis le début du 20ème siècle	UCWOL122 UCWOM210		S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h15			O	15mn	1	18								
L'Homme préhistorique	UCWOL125 UCWOM255		S2	ETC		1	3			E/Assiduité	1h			E ou O	1h ou 10mn	1	22								
Information et Communication dans les sociétés contemporaines	UCWOL158	S1		ETC		1	5			E	1h30	1		E	1h30	1	22								
Initiation à la linguistique	UCWOL128	S1		ETC		1	1	E/ Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Internet : culture et communication	UCWOL130	S1	S2	ETC		1	1	E/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Jeux combinatoires et raisonnements mathématiques	UCWOL131	S1	S2	ETC		1	2	O/Dossier écrit				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
L'agression humaine : une perspective de psychologie sociale	UCWOL219 UCWOM312	S1	S2	ETC		1	5			E	1h			E	1h	1	22								
La Paix, moteur d'Education, d'Action, de Communication et d'Engagement	UCWOL226 UCWOM307	S1	S2	ETC		1	2	O/Poster				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				20							
Langage et musique : applications éducatives et thérapeutiques	UCWOL227 UCWOM308		S2	ETC		1	2	E				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Les risques naturels en montagne	UCWOL136 UCWOM214	S1		ETC		1	1	O/Dossier écrit/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Linguistique Française - syntaxe et discours	UCWOL139	S1		ETC		1	2	E/O				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
L'Univers	UCWOL140	S1	S2	ETC		1	5			QCM	30mn			QCM	30mn	1	22								
Médias et questions internationales	UCWOL160	S1		ETC		1	5			E	1h30	1		E	1h30	1	22								
Migrations, immigrations et étrangers en France	UCWOL190 UCWOM281		S2	ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h			QCM ou Devoir	2h	1	18								
Mobilités sociétales : un voyage créatif En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCWOL200 UCWOM289		S2	ETC		1	1*	Challenge/Assiduité				E/O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Naissance du médicament	UCWOL142	S1	S2	ETC		1	5			E	2h	1		E	2h	1	22								
Ouverture au monde juridique	UCWOL191	S1		ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h	1		QCM ou Devoir	2h	1	22								
Parole et cerveau	UCWOL192	S1		ETC		1	2	E/Compte rendu				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Penser la crise écologique	UCWOL201	S1	S2	ETC		1	5			QCM	1h	1		QCM	1h	1	22								
Phonétique phonologie : Acquisition de la prononciation d'une langue étrangère	UCWOL193		S2	ETC		1	1	E/DM/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Phonétique et phonologie - Les 1er pas de la parole	UCWOL143	S1	S2	ETC		1	1	E/DM/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Préparer sa candidature CV lettre entretien	UCWOL152 UCWOM252	S1	S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18							
Réflexion sur les sciences	UCWOL222 UCWOM309	S1	S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h15	1		O	15mn	1	18								
Regards sur les médias	UCWOL208 UCWOM296	S1		ETC		1	5			DM				DM		1	22								
Rumeurs et commérages sous l'œil des sciences de la communication	UCWOL213	S1		ETC		1	5			E	1h30			E	1h30	1	22								
Scandales, censures et controverses artistiques L'art en débat : approche sociales, historique et juridique	UCWOL202 UCWOM290		S2	ETC		1	2	CR/DM				DM		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Sciences, vulgarisation et médiation	UCWOL214 UCWOM302	S1		ETC		1	1	O/Animation/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Sociolinguistique - discours, langue et pouvoir	UCWOL195 UCWOM283		S2	ETC		1	2	DM/QCM				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Street Art : approche historique, sociale, politique et culturelle	UCWOL196 UCWOM284	S1	S2	ETC		1	2	E/CR/QCM				E/QCM		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Surdité et parole multimodale	UCWOL197	S1	S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Vulgarisation scientifique et écriture journalistique	UCWOL194 UCWOM282		S2	ETC		1	1	E/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Zététique et auto défense intellectuelle	UCWOL148 UCWOM285	S1	S2	ETC		1	5			Dossier		1		Dossier		1	22								
Maths Prépro PE	UCWOL.....	S1	S2	ETC		1	NC MOOC	3 tests de 1h en ligne 1 test de 2h en ligne avec questions ouvertes/rédaction				Examen en ligne		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24							
Total Nbre d'heures																	544	714		0	66	0			

Légende :

	ETC 2021-2022 renouvelés
	ETC créés en 2022-2023
	ETC en partenariat avec Design Factory Grenoble
	ETC Maths Prépro PE (accès prioritaire aux étudiants AED)

Commentaires :

Le nombre d'ECTS est fixé par les composantes en fonction du RDE

* ETC ayant un format nécessitant une règle d'assiduité adaptée et n'autorisant pas d'absence

CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL :

2 modalités possibles

Organisation des épreuves par l'enseignant - Session de rattrapage intégrée à la session 1

Modalité 1 - Contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE	Session de rattrapage intégrée à la session 1
3 notes minimum : 1 note d'assiduité aux enseignements 2 notes de CC minimum (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation des CC par l'enseignant</i>	2 absences injustifiées sont autorisées A partir de la 3ème absence injustifiée : note d'assiduité = 0 Si absence justifiée* = la note d'assiduité n'est pas impactée	Si absence injustifiée à au moins un des deux CC alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CC.	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 3 notes) Si une note de CC sur les deux = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage	Elle est organisée lors du dernier créneau horaire de l'enseignement <i>Session de rattrapage organisée par l'enseignant</i> Un étudiant ayant obtenu 1 note <10 à la moyenne des 3 notes peut se présenter à la session de rattrapage Cette nouvelle note remplace la plus mauvaise note obtenue en CC pour le recalcul de la moyenne

Modalité 2 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE	Session de rattrapage intégrée à la session 1
2 notes de CC minimum (écrit, oral, projet...) <i>Organisation des CC par l'enseignant</i>	NEANT	Si absence injustifiée à au moins un des deux CC alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CC.	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si une note de CC sur les deux = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage	Elle est organisée lors du dernier créneau horaire de l'enseignement <i>Session de rattrapage organisée par l'enseignant</i> Un étudiant ayant obtenu 1 note <10 à la moyenne des 2 notes peut se présenter à la session de rattrapage Cette nouvelle note remplace la plus mauvaise note obtenue en CC pour le recalcul de la moyenne

EVALUATION TERMINALE
3 modalités possibles

Modalité 3 - Contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	Calcul note finale
1 note d'assiduité aux enseignements et 1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	2 absences injustifiées sont autorisées <u>A partir de la 3ème :</u> Si absence injustifiée alors la note d'assiduité = 0 Si absence justifiée* = la note d'assiduité n'est pas impactée	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée* : note = ABJ = 0	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si la note d'épreuve terminale = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

Modalité 4 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE
1 note de contrôle en cours de semestre (QCM, écrit, oral...) <i>Organisation du contrôle par l'enseignant</i> et 1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	NEANT	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée au contrôle en cours de semestre*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CCI Si absence justifiée à l'épreuve terminale* : note = ABJ = 0	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si une seule des deux notes = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

Modalité 5 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE
1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	NEANT	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée* : note = ABJ = 0	Transmission de la note au SET 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

* Le document justificatif doit être transmis au SET au plus tard 15 après après la séance

Enseignements Transversaux à Choix

Interdisciplinaires

Règles de cadrage

SOMMAIRE

1. ORGANISATION GENERALE
2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS
3. ORGANISATION DES EXAMENS
 - 3.1 Modalités d'évaluation
 - Contrôle continu intégral
 - Examen terminal
 - 3.2 Nature des épreuves / Règles d'assiduité
 - 3.3 Session de rattrapage
4. CONSULTATION DES COPIES
5. DISPOSITIONS POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

LES TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 30 Juillet 2018 relatif à la licence,
- Arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Arrêté du 30 Juillet 2018 relatif à la licence modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations (CNF) conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Code de l'éducation :
 - pour la partie législative, articles L.121-3, L 611-2 à L 611 -8, L 611-11, L 612-1, L 612-2 à L 612-3, L613-1, L 613-2, L 613-3 à L 613-5, L.612-8,
 - pour la partie réglementaire, articles D.123-13, D.123-14, D 611-1 à D 611-6, D 612-32-1 à D 612-32-4, D 613-1 à D 613-6, D.613-17,
- Circulaire du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur,
- Circulaire du 27 décembre 2011 relative à l'organisation des examens et concours l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap,
- Lettre de la Direction de l'Enseignement Supérieur du 03 mars 2006 relative aux jurys d'examens et de concours.

1. ORGANISATION GENERALE

Les Enseignements Transversaux à Choix (ETC) Interdisciplinaires, prévus dans les maquettes d'enseignements, sont semestriels et ne requièrent pas de prérequis.

Seuls les ETC listés ci-dessous, peuvent être choisis aux deux semestres d'une même année et/ou plusieurs années de suite sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant responsable :

- Engagement citoyen
- Formation musicale et artistique

Au sein d'une offre couvrant des thématiques diversifiées, l'étudiant est amené à faire un choix d'ETC en fonction du positionnement de l'ETC dans la maquette de son parcours (semestre 1 ou semestre 2). Au cours de sa licence et/ou de son master, l'étudiant pourra valider différents ETC.

Tous les ETC sont porteurs d'ECTS.

Le nombre d'ECTS varie en fonction du parcours dont l'ETC dépend.

Pour faciliter le choix de l'étudiant, un forum de présentation des ETC est organisé début Septembre avant la campagne d'inscription du semestre 1. Cette première campagne commence le lendemain du forum et dure 3 semaines. A la suite du forum, l'étudiant devra obligatoirement formuler son choix sur une application web dédiée.

Une seconde campagne d'inscription pour le semestre 2 est organisée en Janvier.

2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont un format de 18 à 22 heures d'enseignement + examen d'épreuve terminale ou session de rattrapage CCI.

Les créneaux horaires réservés aux ETC sont :

- Lundi, Mardi et Mercredi : de 17h30 à 19h30
- Jeudi : de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30

Les activités proposées sont variables : travaux dirigés, travaux pratiques, cours magistraux en passant par des formes plus expérimentales ou participatives.

L'assiduité aux enseignements est obligatoire, cependant le contrôle de l'assiduité est à la discrétion de l'enseignant responsable.

Règles d'assiduité aux enseignements : cf. annexe 1

Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques (cf. point 5)

3. ORGANISATION DE EXAMENS

Les épreuves doivent être organisées pendant le créneau dédié aux ETC afin d'éviter tout chevauchement avec les sessions d'examens des composantes.

3.1 Modalités d'évaluation

Il existe deux modes d'évaluation possibles : le contrôle continu intégral (2 modalités possibles) ou **l'évaluation terminale** (3 modalités possibles), cf. tableau annexe 1.

Le mode d'évaluation est défini par le responsable pédagogique en charge de l'ETC.

Toutefois, **le contrôle continu intégral sera à privilégier.**

Les modalités d'évaluation, fixées par l'enseignant responsable, sont validées annuellement par la Commission Formation et Vie Universitaire en Juin ou en Juillet.

Contrôle continu intégral

Les épreuves sont organisées par l'enseignant, habituellement sur les créneaux horaires de l'ETC.

Ce mode de contrôle prévoit la communication régulière des notes et des résultats à l'étudiant avant la délibération du jury en informant clairement les étudiants du caractère provisoire de ces notes (cf. point 3.3 Session de rattrapage ci-après).

Evaluation terminale

Le Service des Enseignements Transversaux (SET) se charge de l'organisation à savoir :

- fixe la date des épreuves en accord avec l'enseignant
- transmet l'information aux étudiants
- recrute le personnel de surveillance (le cas échéant)
- fournit les copies d'examen et le kit de surveillance (liste d'émargement, PV, enveloppe ...)

Le SET ne gère pas l'organisation des heures de passages des épreuves orales.

➤ Sujets d'examen

Les sujets d'examen doivent être rédigés sous format Word et transmis au SET, au plus tard, une semaine avant l'examen pour deux raisons essentielles :

- pallier un éventuel imprévu le jour de l'examen, absence de l'enseignant par exemple.
- pouvoir assurer correctement la remise des sujets aux étudiants bénéficiant d'un aménagement spécifique par le personnel de surveillance

Reprographie des sujets d'examen :

Pour une prise en charge de la reprographie du sujet par le SET, un exemplaire du sujet doit être transmis par voie électronique au minimum 15 jours avant le début de l'épreuve.

➤ Surveillance d'examen

L'enseignant responsable du sujet doit être présent sur le lieu de l'épreuve.

En cas d'empêchement pour raison de force majeure, l'enseignant est responsable de son remplacement par un autre enseignant du même secteur disciplinaire et doit, dans la mesure du possible, rester joignable. Dans ce cas, il doit en informer le SET au plus tôt.

Un personnel de surveillance sera présent avec l'enseignant uniquement au-delà de 40 étudiants.

Consignes pour les enseignants qui surveillent leur examen sans l'aide d'un personnel de surveillance :

- récupérer les copies, le brouillon et le kit de surveillance au SET avant l'épreuve
- arriver dans la salle 30 mn avant le début de l'épreuve afin de prendre connaissance du "kit de surveillance" (procès-verbal, liste d'émargement et liste de notation) et d'installer la salle (distribution de copies et des feuilles de brouillon)
- respecter l'heure de début et l'heure de fin de l'examen
- Ramener l'enveloppe contenant "le kit de surveillance" au SET (RDC du bâtiment Pierre Mendès France) dès la fin de l'examen.

Une permanence sera assurée.

➤ Accès aux salles

Les étudiants ne sont admis à composer que sur présentation de leur carte d'étudiant (ou d'un certificat de scolarité et d'une pièce d'identité avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire) et après vérification de leur inscription sur la liste d'émargement. Les pièces d'identité numérisées ne seront pas prise en compte.

Un étudiant qui se présente au moment de l'épreuve sans que son nom ne figure sur la liste d'émargement est autorisé à composer sous réserve de vérifier la régularité de son inscription. Il doit obligatoirement signer la liste d'émargement et doit être informé que sa note pourra être prise en compte uniquement si son inscription est régularisée avant la tenue des jurys (faire mention de cet incident sur le procès-verbal de surveillance).

Un étudiant retardataire pourra être accepté :

- Au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à 3 heures
- Au plus tard 1 heure après le début de l'épreuve lorsque celle-ci dure plus de 3 heures

Aucun temps de composition supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant retardataire (la mention du retard et sa justification seront portées au procès-verbal de surveillance).

Aucun étudiant n'est autorisé à sortir avant la fin du délai autorisé aux retardataires (30 minutes ou 1 heure) sauf nécessité absolue (raison médicale).

➤ Anonymat / transmission des copies

A l'Université Grenoble Alpes et conformément à la charte des examens, l'anonymat doit être garanti lors des examens terminaux. En conséquence, aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit apparaître sur les copies.

Après la correction, les copies doivent être transmises au SET qui assurera la levée de l'anonymat.

La date limite de transmission est fixée en fonction du calendrier des jurys des composantes et garantit ainsi leur bonne organisation. **Cette date doit être impérativement respectée.**

L'ensemble des copies sera transmis au SET pour archivage.

3.2 Nature des épreuves / règles d'assiduité

Cf. annexe 1

3.3 Session de rattrapage

L'organisation d'une session de rattrapage est obligatoire.

L'épreuve de la session de rattrapage peut être une épreuve écrite, un oral, un compte-rendu de projet... (au choix de l'enseignant en tenant compte du nombre d'étudiants concernés par la session de rattrapage).

Session de rattrapage d'un ETC en évaluation terminale :

Elle est organisée par le SET et se déroule généralement fin Juin.

Le SET informera les enseignants sur le nombre d'étudiants concernés par la session de rattrapage.

La note de la session de rattrapage, quelle que soit la note obtenue, remplace la note de session 1.

Session de rattrapage d'un ETC en Contrôle Continu Intégral :

Cette session doit être intégrée à la session 1 sous la forme d'une évaluation supplémentaire (durant la semaine qui suit le dernier créneau d'enseignement).

Rappel : Les enseignements ont un format de 18 à 22 heures + session de rattrapage

L'enseignant se charge de son organisation.

Ce mode de contrôle prévoit la communication régulière des notes et des résultats à l'étudiant avant la délibération du jury en informant clairement les étudiants du caractère provisoire de ces notes.

La note de la session de rattrapage, quelle qu'elle soit, remplace la plus mauvaise des notes obtenues en contrôle continu intégral.

Rappel - Etudiants concernés par la session de rattrapage :

- Etudiant défaillant à la session 1 (ayant obtenu une ABI : Absence Injustifiée)
- Etudiant ABJ (Absence Justifiée) à l'ETC (note égale à 0) et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation
- Etudiant ayant une note à l'ETC inférieure à 10 et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation

Etudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 et étudiants ABJ : s'ils ont obtenu leur semestre et/ou leur année par compensation, ils ne sont pas autorisés à se présenter à la session de rattrapage sauf si la renonciation à la compensation est prévue dans le RDE.

4. CONSULTATION DES COPIES

La charte des examens de l'UGA prévoit que les copies doivent être communiquées aux étudiants qui le demandent. Ce droit n'est ouvert aux étudiants qu'en ce qui concerne leurs propres copies.

La consultation des copies doit se faire en présence de l'enseignant.

Des permanences de consultation des copies (examens terminaux) seront organisées pour chaque ETC sur demande de l'étudiant en fonction des dates de réunion des jurys et des disponibilités de chaque enseignant.

Dans le cadre d'un contrôle continu, l'enseignant peut permettre à un étudiant de consulter sa copie directement après la correction en l'informant clairement du caractère provisoire de sa note si la consultation a lieu avant la délibération du jury.

5. DISPOSITIONS POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

Des aménagements dans l'organisation et le déroulement des peuvent être mis en place afin de permettre aux étudiants suivants de concilier leurs études et leur situation spécifique :

- Etudiants engagés
- Sportifs de haut niveau (cf. Charte du sport de haut niveau)
- Artistes de haut niveau
- Etudiants en situation de handicap
- Chargés de famille, étudiantes enceintes
- Réserve citoyenne de l'éducation nationale

La mise en œuvre de ces aménagements fait l'objet d'un contrat pédagogique entre l'étudiant et sa composante.

Par conséquent, ce contrat doit s'appliquer également dans le cadre des ETC.

ANNEXES 4

**REGLEMENT DES ETUDES DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)**

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2022 - 2023

I – REGLEMENT INTERIEUR

Inscriptions

L'inscription en "ETC sport" se fait en 3 étapes :

- Avoir choisi obligatoirement « Inscription Pédagogique – IPWeb »
- Avoir effectué son inscription sur le site du SUAPS : <https://suaps.univ-grenoble-alpes.fr/>
- Confirmer son inscription en cours auprès de l'enseignant lors de la première semaine de cours.

L'inscription en "bonification sport" se fait en 2 étapes :

- Avoir effectué son inscription sur le site du SUAPS : <https://suaps.univ-grenoble-alpes.fr/>
- Confirmer son inscription en cours auprès de l'enseignant lors de la première semaine de cours.

Présence en cours

La présence aux cours de sport en formation notée est obligatoire tout au long du semestre.

Absences

- En aucun cas vous ne devez être absent sans en avoir informé l'enseignant ou à défaut le SUAPS : suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr.
- En cas d'absence injustifiée à tous les cours du semestre, la note 0/20 dans le cadre d'une bonification ou la mention « ABI » dans le cadre de l'ETC seront appliquées à l'enseignement.
- Toute inaptitude médicale de plus de 3 semaines oblige l'étudiant à solliciter un contrat pédagogique auprès de l'enseignant (secrétariat, coaching, aide à l'entraînement, recherche documentaire etc.....). En l'absence de contrat de rattrapage, la note sera minorée.
- Attention, si un médecin vous a déclaré(e) inapte à la pratique de l'EPS, manifestez-vous immédiatement auprès de votre enseignant.

Règle particulière aux sports collectifs

Si vous avez choisi un cours avec compétition, la participation aux matchs au sein d'une équipe UGA (avec prise de [licence FFSU](#) payante) est obligatoire.

II – EVALUATION ET MODALITES DE CONTROLE

Les modalités d'évaluation sont précisées par les enseignants dans chaque activité physique, sportive et artistique (cf. tableau des Modalités de Contrôle des Connaissances).

Un étudiant ayant été absent à la totalité du cycle se verra attribuer la mention ABI.
A partir d'une présence en cours, l'enseignant attribuera une note.

Cas des étudiants inaptes

Un étudiant inapte peut avoir une modification de son contrat pédagogique. Il doit prendre contact avec son enseignant d'EPS dans la semaine qui suit la blessure.

Rattrapage

Pour les étudiants n'ayant pas validé l'UE sport en première session, la participation à la seconde session est conditionnée au fait de :

- Avoir choisi l'ETC sport.
- Être inscrit.e dans l'activité notée sur le site web du SUAPS UGA.
- Avoir confirmé son inscription auprès de l'enseignant lors de la première semaine de cours.
- S'être inscrit.e à la session de rattrapage auprès du SUAPS UGA.

Pour la participation à la seconde session et la prise en compte de la note de rattrapage, se référer à votre règlement des études.

La session de rattrapage comprend un écrit de deux heures (aspects réglementaires, historiques, techniques, tactiques, stratégies, habiletés mentales...).

Pour les étudiants ayant choisi sport en ETC et défaillants aux deux semestres, deux sessions de rattrapage seront proposées en juin.

						Code Diplôme :		Code VDI :		Code Etape :		Code VET :		Date approbation Conseil :		Date approbation CFVU : 07/07/2022		N° de version dans l'accréditation :		Formation Initiale/Formation Continu		Présentiel	
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)								NOMBRE D'HEURES									
						Evaluation initiale				Seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP						
						Evaluation Continue (EC) *	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET) *	Coef. ou %	Seconde chance * (intégrée à l'évaluation initiale)	Report *	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire * (après publication des résultats de l'évaluation initiale)					Coef. ou %					
SEMESTRE 1																							
ETC Sport / athlétisme		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	30%	épreuve pratique	70%					écrit	100%								
ETC Sport - combat		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - badminton		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - basket		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve pratique	25%					écrit	100%								
ETC Sport - corps-santé		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%					écrit	100%								
ETC Sport - danse		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - escalade / Montagne		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve pratique	25%					écrit	100%								
ETC Sport - football		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%					écrit	100%								
ETC Sport - golf		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - handball		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - Randonnée		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%					écrit	100%								
ETC Sport - natation		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - Parkour		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - plein air		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - plongée		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - rugby		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - Ski - Snow		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%					écrit	100%								
ETC Sport - HandiU		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%					écrit	100%								
ETC Sport - Volley		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
ETC Sport - Velorution		UHWAL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%					écrit	100%								
Total ECTS / Semestre							0	Total Nbre d'heures								0,00	0,00	0,00	0,00				

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* **Légende des couleurs des colonnes G, I, L, M, O :**

bleu + rouge ou bleu + rose = **ECI** (Evaluation continue intégrale)

bleu + vert + noir + rose = **ECET** (Evaluation continue et évaluation terminale)

vert + rose = **ET** (Evaluation terminale)

						Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :				Date approbation Conseil : Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formation Continuu Présentiel								
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)								NOMBRE D'HEURES				
						Evaluation initiale				Seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP	
						Evaluation Continue (EC) *	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET) *	Coef. ou %	Seconde chance * (intégrée à l'évaluation initiale)	Report *	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire * (après publication des résultats de l'évaluation initiale)					Coef. ou %
SEMESTRE 2																		
ETC Sport / athlétisme		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	30%	épreuve pratique	70%				écrit	100%				
ETC Sport - combat		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - badminton		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - basket		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve pratique	25%				écrit	100%				
ETC Sport - corps-santé		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%				écrit	100%				
ETC Sport - danse		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - escalade / Montagne		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve pratique	25%				écrit	100%				
ETC Sport - football		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%				écrit	100%				
ETC Sport - golf		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - handball		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - Randonnée		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%				écrit	100%				
ETC Sport - natation		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - Parkour		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - plein air		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - plongée		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - rugby		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - Ski - Snow		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%				écrit	100%				
ETC Sport - HandiU		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve pratique	50%				écrit	100%				
ETC Sport - Volley		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
ETC Sport - Velorution		UHWBL002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve pratique	100%				écrit	100%				
Total ECTS / Semestre				0	Total Nbre d'heures										0,00	0,00	0,00	0,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote en CFVU (+ vote selon le cas du Conseil d'UFR et/ou conseil CSPM)

* **Légende des couleurs des colonnes G, I, L, M, O :**

bleu + rouge ou bleu + rose = **ECI** (Evaluation continue intégrale)

bleu + vert + noir + rose = **ECET** (Evaluation continue et évaluation terminale)

vert + rose = **ET** (Evaluation terminale)

						Code Diplôme :		Date approbation Conseil :									
						Code VDI :		Date approbation CFVU :									
						Code Etape :		N° de version dans l'accréditation :									
						Code VET :		Régime Formation									
								Modalité Formation									
Intitulé des UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 1																	
ETC Sport / athlétisme		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	30%	épreuve p	70%			écrit	100%				
ETC Sport - combat		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - badminton		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - basket		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve p	25%			oui	100%				
ETC Sport - corps-santé		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			oui	100%				
ETC Sport - danse		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - escalade / Montagne		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve p	25%			oui	100%				
ETC Sport - football		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			oui	100%				
ETC Sport - golf		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - handball		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - Randonnée		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			oui	100%				
ETC Sport - natation		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - Parkour		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - plein air		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - plongée		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - rugby		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - Ski - Snow		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			oui	100%				
ETC Sport - HandiU		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			oui	100%				
ETC Sport - Volley		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
ETC Sport - Velorution		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			oui	100%				
Total ECTS / Semestre				0	Total Nbre d'heures								0,00	0,00	0,00	0,00	

Commentaires : pour retirer le commentaire lié à la cellule "Total Nbre d'heures CM" cliquer droit sur le commentaire, désactiver la modification de texte, supprimer

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

						Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :				Date approbation Conseil : Date approbation CFVU : 07/07/2022 N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formateur Présentiel							
Intitulé des UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 2																	
ETC Sport / athlétisme		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	30%	épreuve p	70%			écrit	100%				
ETC Sport - combat		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - badminton		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - basket		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve p	25%			écrit	100%				
ETC Sport - corps-santé		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			écrit	100%				
ETC Sport - danse		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - escalade / Montagne		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	75%	épreuve p	25%			écrit	100%				
ETC Sport - football		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			écrit	100%				
ETC Sport - golf		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - handball		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - Randonnée		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			écrit	100%				
ETC Sport - natation		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - Parkour		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - plein air		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - plongée		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - rugby		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - Ski - Snow		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			écrit	100%				
ETC Sport - HandiU		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	50%	épreuve p	50%			écrit	100%				
ETC Sport - Volley		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
ETC Sport - Velorution		UHWAM002	OUV			épreuve pratique	0	épreuve p	100%			écrit	100%				
Total ECTS / Semestre				0	Total Nbre d'heures								0,00	0,00	0,00	0,00	

Commentaires :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

ANNEXES 5

REGLEMENT DES ETUDES DU SERVICE DES LANGUES (SDL)

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2022 - 2023

SERVICE DES LANGUES :

Régime/ Modalités : *(cocher la ou les cases correspondantes)*

Régime : ☒ formation initiale ☒ formation continue

Modalités : ☒ présentiel ; ☒ enseignement à distance ; ☒ convention

__ alternance : __ contrat de professionnalisation ou __ apprentissage

DIRECTRICE DU SERVICE DES LANGUES : MARTA RUIZ GALBETE

I – Dispositions générales

Article 1 : Objectifs et compétences de la formation en langues

1.1 - Objectifs de la formation en langues :

Le Service Des Langues (SDL) de l'Université Grenoble Alpes a pour vocation d'offrir une formation en langues aux spécialistes d'autres disciplines. Ces enseignements peuvent être en langue de spécialité, en rapport avec une filière d'enseignement donnée, ou en langue de communication générale. Leur objectif est de favoriser l'apprentissage et l'utilisation des langues étrangères en milieu professionnel et/ou d'accompagner la montée en compétences des étudiants en langue étrangère afin de favoriser leur insertion professionnelle grâce à la certification ou valorisation d'un CV langagier. Ces enseignements ont également pour but d'accompagner les étudiants dans tout projet de mobilité.

1.2 - Compétences communes à l'ensemble des enseignements :

Tous les enseignements du SDL visent un travail sur les cinq compétences langagières (compréhension et expression orale/écrite et interaction). Des compétences culturelles, artistiques, interculturelles, d'intercompréhension ou spécifiques à la communication professionnelle sont également développées de façon plus ciblée en fonction du cours suivi.

II – Organisation des enseignements

Article 2 : Organisation générale des enseignements

Les formations du SDL se déclinent en deux grands volets : la "langue de spécialité" (langue obligatoire dont l'enseignement est lié à celui de la filière de spécialité et la maquette de formation) et/ou la "langue à choix" (ou langue à usage général dont le choix n'est pas déterminé par la maquette de formation, avec une entrée LVE ou ETC).

Les formations en “langue à choix” se présentent, sous un format standard de 24 heures TD semestrielles incompressibles équivalant à 3 ECTS. En ce qui concerne l'apprentissage de la “langue de spécialité” d'autres formats sont possibles (voir les maquettes de formation par filière).

Le SDL propose également des formules alternatives aux cours en présentiel (cours hybrides, à distance, stages intensifs, formation en autonomie guidée (AAG), formation en autonomie tutorée, apprentissage en autonomie validant (AAV)). Certaines de ces formules peuvent être validantes en fonction des publics.

2.1 - Enseignements de langue de spécialité :

Les enseignements de spécialité se structurent par filières et années d'études. L'enseignement de la langue de spécialité est obligatoire, sauf si les étudiants ont obtenu la validation des acquis en langue vivante étrangère de spécialité selon les modalités spécifiées dans l'article 3.

Lorsque des groupes de niveau sont organisés en langue de spécialité, l'affectation des étudiants à ceux-ci ainsi que l'éventuelle intégration dans un parcours ou dispositif de soutien s'effectuent suite à la passation d'un test de positionnement.

2.2 - Enseignements de langue à choix :

Ont accès à ces enseignements les étudiants qui ont une UE à choix ou langue dans leur maquette (avec une entrée LVE), ceux qui peuvent choisir une langue sous le chapeau ETC ainsi que les étudiants qui ont obtenu la validation des acquis (VAC) en langue vivante étrangère de spécialité selon les modalités spécifiées dans l'article 3.

L'apprentissage d'une langue se construisant dans la durée, il est fortement recommandé de suivre la même langue tout au long d'un cycle : Licence ou Master. Les étudiants qui choisissent de suivre un apprentissage annuel et pluriannuel en langue à choix peuvent être favorisés à l'inscription.

Les enseignements de “langue à choix” sont adossés au CECRL et se structurent par niveaux, doubles niveaux ou sous niveaux de langue en fonction de la langue cible et du type de cours.

À leur arrivée au SDL, et avant leur inscription, tous les étudiants doivent passer un test de positionnement (accessible une fois en Licence et une fois en Master), à moins qu'ils ne choisissent de débiter une langue. L'accès à tous les enseignements est soumis aux prérequis de langue affichés selon les niveaux du CECRL acquis ou en cours d'acquisition (cf. catalogue de formation sur le site Web du SDL : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr>).

Pour certaines langues à grands effectifs, à partir du niveau A2 acquis l'étudiant aura le choix entre les enseignements de type langue de communication générale/parcours suivi (progression annuelle et suivie par niveaux et/ou sous-niveaux du CECRL) et une offre thématique semestrielle, en fonction de ses objectifs, ses intérêts ou les possibilités offertes par la palette de formation SDL.

Les changements de langue à choix sont autorisés jusqu'à la troisième séance de cours, en fonction des places disponibles. Au-delà de cette date une demande justifiée doit être adressée au DETU, qui l'examine en concertation avec le coordinateur de la langue et les enseignants concernés.

Les inscriptions en bonification ne sont pas acceptées pour l'UE langue.

Article 3 : validation des acquis en langue vivante étrangère

Pour les enseignements de langue à choix, tout étudiant étranger ayant validé l'équivalent du Baccalauréat ou disposant d'un diplôme supérieur dans son pays d'origine et dans sa langue native ainsi que tout étudiant étranger ou français pouvant fournir une certification officielle de niveau C1 dans l'une des langues enseignées au SDL pourra solliciter la validation des acquis en langue pour cet enseignement auprès de sa composante au moment de l'inscription (obligatoire). La validation des crédits correspondant à la LVE-ETC de langue dans les maquettes se fait sans attribution de notes. L'UE acquise par validation est neutralisée pour le calcul de la moyenne à chaque semestre.

Pour les enseignements de langue de spécialité, l'anglais est obligatoire pour les étudiants qui n'ont pas le niveau B2 ou C1 acquis (se référer au Règlement des Études de la composante).

Lorsqu'une dispense est accordée sur la base des certifications présentées ou de l'expérience professionnelle en langue étrangère pour un enseignement de langue obligatoire ou langue de spécialité au SDL, l'étudiant concerné a la possibilité de suivre un autre enseignement (cf. règlement de la composante) dans la langue de son choix sans que des frais d'inscription lui soient demandés, sous réserve de places disponibles.

III – Contrôle des connaissances

Article 4 : Modalités de contrôles

4.1 - Les modalités de contrôle (Se reporter au tableau de MCCC)

Le mode d'évaluation adopté par le SDL est le Contrôle Continu, selon des modalités légèrement différentes en fonction du type de cours.

- Evaluation continue et une évaluation terminale (ECET), pour la langue de spécialité
- Evaluation continue intégrale (ECI), pour la langue à choix

L'ECET porte sur 2 évaluations continues au minimum (aucune ne pouvant compter pour plus de 50% de la moyenne des évaluations continues) plus une évaluation terminale. La moyenne des notes d'évaluation continue ne peut compter pour plus de 60 % de la note finale.

L'ECI porte sur 2 évaluations continues au minimum. Aucune de ces évaluations ne peut compter pour plus de 50 % de la note finale.

4.2 - Assiduité aux enseignements

La présence en cours est obligatoire et aucune dispense d'assiduité n'est accordée en dehors des cas spécifiés à l'article 3 (VAC) et à l'article 9 (décision de l'établissement).

Pour les enseignements de langue à choix toute absence en cours doit être justifiée avec les documents pertinents auprès de l'enseignant concerné. Celui-ci se charge de contrôler le nombre d'absences justifiées ou injustifiées de ses étudiants. À compter de la 3^{ème} absence non justifiée la note obtenue au semestre est diminuée de 25%. Les justificatifs d'absence ne seront pas recevables après la fin du semestre concerné.

Pour les enseignements de langue de spécialité l'assiduité est également obligatoire. Pour la manière de traiter les absences, se référer aux règlements des composantes. Dans tous les cas, le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Article 5 : Validation, progression

5.1 – Règle générale d'obtention d'une UE Langue

L'UE Langue est obtenue avec une moyenne de 10/20.

5.2 – Règles de progression dans l'UE de niveau supérieur (langue à choix)

Afin d'accéder à un cours de niveau de langue supérieur, le niveau de langue immédiatement inférieur doit être validé :

- soit par le résultat du test de positionnement
- soit par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 aussi bien au Semestre 1 qu'au Semestre 2. Chaque semestre doit être rattrapé séparément en session 2 ou deuxième chance. Si l'étudiant ne s'est pas présenté à la deuxième chance une « pondération » annuelle peut intervenir entre les semestres (uniquement si le semestre 2 est acquis avec la moyenne) pour lui permettre d'accéder au niveau supérieur de l'UE langue l'année suivante.

A priori, une fois l'année acquise par compensation les étudiants ne peuvent pas se présenter à la deuxième chance (voir les modalités définies dans les RDE des composantes). Afin de se donner la possibilité de poursuivre dans le niveau de langue supérieur l'étudiant peut néanmoins se présenter à la deuxième chance. La note obtenue en deuxième chance ne remplacera pas dans ce cas la note obtenue en première session. Elle aura pour seul objectif de déterminer si l'étudiant peut accéder au niveau supérieur de l'UE langue l'année suivante.

IV- Évaluations

Article 6 : Modalités d'organisation du Contrôle des connaissances et compétences

6.1 – Organisation des sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre : une session initiale et une session de rattrapage (et/ou deuxième chance).

Attention : une seule date est proposée pour la session de rattrapage des Semestres 1 et 2. (Cf. 6.4 pour exception).

6.2 – Absences aux évaluations

LANGUE À CHOIX : Absence aux évaluations (ECI)	- En cas d'absence justifiée (ABJ) lors des évaluations en ECI, une évaluation de rattrapage est proposée aux étudiants, dans la mesure du possible. S'il n'est pas possible de proposer une évaluation de rattrapage, l'enseignant doit : soit calculer la moyenne sans considérer cette note en cas d'absence justifiée (ABJ) aux évaluations intermédiaires, soit attribuer un zéro en cas d'absence injustifiée (ABI) aux évaluations intermédiaires et à l'évaluation sommative finale. La note de l'évaluation sommative finale doit nécessairement être prise en compte dans le calcul de la moyenne finale. - Si l'étudiant est absent à toutes les évaluations il est considéré ABI dans le calcul de la moyenne finale. Un enseignant ne peut attribuer la note de 0/20 que si l'étudiant était présent à l'évaluation et n'a rendu aucun travail ou a rendu copie blanche. L'assiduité générale est également répercutée sur la moyenne finale : à compter de la 3^{ème} absence non justifiée la note obtenue au semestre est diminuée de 25%.
---	---

LANGUE DE SPÉCIALITE : Absence à l'ET	Seuls les enseignements de langue dispensés en anglais de spécialité peuvent faire l'objet d'un examen terminal (dans le cadre de l'ECET), en dehors des horaires des cours de langue. - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'examen terminal. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) en première session ou lors de la session de rattrapage se voient attribuer la note zéro à l'examen terminal.
6-3 – Rattrapage en deuxième chance. Pour les enseignements de langue à choix, les étudiants ABI sur tout le semestre qui ont été inscrits dans un cours dont le niveau cible ne correspond pas au niveau du test de positionnement, doivent rattraper leur UE langue par une évaluation correspondant au cours du niveau qu'ils auraient dû suivre et non pas à celle du groupe dans lequel ils se sont inscrits. Lorsqu'un étudiant en langue à choix passe directement en deuxième chance, sans avoir jamais assisté aux cours (ABI), le résultat obtenu dans le ou les semestres rattrapés est minoré d'office de 25%. Pour ces enseignements (semestre 1 et semestre 2) la deuxième chance a lieu à la fin du semestre 2.	
Intervalle entre les deux sessions	La date de la deuxième chance est définie en tenant compte des dates de publication des résultats de session 1 des composantes de l'UGA et, dans la mesure du possible, du délai de quinze jours, après publication des résultats.
Report de note de la session 2	Pour les enseignements de langue à choix, la note de 2^{ème} session remplace celle de 1^{ère} session, même si celle-ci est inférieure à la note de session 1. Pour les enseignements de langue de spécialité, en deuxième chance, les étudiants en ABI sont considérés comme défaillants à l'examen terminal ou ont un zéro (selon la modalité retenue par la composante dont le RDE prime). En cas d'absence justifiée (ABJ) à l'examen terminal, l'étudiant peut, sous réserve d'accord du responsable d'année et de faisabilité, se voir proposer une nouvelle évaluation de nature et de durée équivalentes. En cas d'impossibilité, un zéro est affecté à l'examen terminal ou la note de session 1 est reportée selon la modalité retenue par la composante. En général, la note de la deuxième chance remplace seulement la note d'épreuve terminale (se référer aux RDE des composantes).
6-4 - Adaptation des modalités d'évaluation dans des circonstances exceptionnelles Conformément à l'article 14 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence professionnelle et de Master : « <i>Lorsqu'ils sont confrontés à des situations exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, les établissements peuvent adapter les modalités d'évaluation en garantissant la qualité des diplômes délivrés, notamment en recourant aux usages du numérique.</i> » Ces modifications de MCC doivent faire l'objet d'un vote en CFVU.	

V- Résultats

Article 7 : Communication des résultats et jurys

La note finale obtenue par l'étudiant, à l'issue de chaque semestre, est communiquée aux composantes.

Les résultats sont communiqués aux étudiants après validation par les jurys de composantes.

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Dans le cas de la langue de spécialité, les périodes de réunion des jurys de semestre sont définies au sein des différentes composantes.

Les résultats sont accessibles sur l'Intranet étudiant.

Article 8 : Redoublement

Pour les enseignements langue à choix l'étudiant n'ayant pas validé l'UE Langue avec une note supérieure à 10/20 (voir article 5.2) redouble dans le même niveau, y compris s'il a validé son année de formation.

De manière générale, en cas de redoublement d'année, l'étudiant ne peut suivre que les UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne. Si la moyenne a été obtenue dans l'UE de langue, il ne pourra la poursuivre cette année qu'en dehors des enseignements maquette.

VI- Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions pour les publics à besoins spécifiques

Des aménagements dans l'organisation et le déroulement des études sont mis en place selon les spécificités de la formation et les possibilités de l'équipe pédagogique pour les étudiants à besoins spécifiques (EBS, cf. <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-etudiant-engage/vous-etes-etudiant-engage-578238.kjsp>) :

- étudiants en situation de handicap
- étudiants sportifs de haut niveau (cf. Charte du sport de haut niveau)
- étudiants artistes de haut niveau
- étudiants entrepreneurs
- étudiants engagés (cf. <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-etudiant-engage/vous-etes-etudiant-engage-578238.kjsp>) Attention : dates de campagne à respecter pour les demandes de reconnaissance de statut.

Ces aménagements seront précisés dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante.

Dans les enseignements de langue à choix, lorsqu'un étudiant s'inscrit dans une progression pluriannuelle et démontre, par un justificatif de sa scolarité ou un contrat de travail, qu'il ne peut suivre aucun cours présentiel du niveau cible pour cause de chevauchement horaire, des formations initialement prévues pour les publics empêchés peuvent lui être proposées en dernier recours sous réserve de faisabilité et validation par le DETU.

Article 10 : Discipline générale

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés. Seule la section disciplinaire est compétente pour prononcer des sanctions à l'égard des étudiants.

En cas d'attitude irrespectueuse, fraude aux évaluations/épreuves et à l'inscription une procédure disciplinaire est mise en œuvre par le Président de l'université. Au terme de la procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

Offre de Formation SDL

Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1
Allemand	LVE	UIW1LAL1	T	AL1A11G02	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Cours GINP	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G02	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Cours GINP	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A11G03	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G03	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A11G04	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G04	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A11G05	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G05	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A11G06	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G06	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A11G07	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G07	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A11G08	All. A1.1_Débutants (Part.1)_Cours GINP	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A12G01	Allemand A1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A12G01	Allemand A1.2_Langue de communication_GINP	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A12G02	Allemand A1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A12G02	Allemand A1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A12G03	Allemand A1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A12G03	Allemand A1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A21G01	Allemand A2.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A21G01	Allemand A2.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A21G02	Allemand A2.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A21G02	Allemand A2.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A22G01	Allemand A2.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A22G01	Allemand A2.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1A22G02	Allemand A2.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1A22G02	Allemand A2.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1B11G01	Allemand B1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1B11G01	Allemand B1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1B11G02	Allemand B1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1B11G02	Allemand B1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1B11G03	Allemand B1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1B11G03	Allemand B1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1B12G01	Allemand B1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1B12G01	Allemand B1.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1B21G01	Allemand B1.2/2.1_Projet télécollaboration	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1B21G01	Allemand B1.2/2.1_Projet télécollaboration	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1B22G01	Allemand B2.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1B22G01	Allemand B2.2_Langue de communication	Présentiel
Allemand	LVE	UIW1LAL1	L	AL1C11G01	Allemand C1.1_Langue de communication	Présentiel
Allemand	ETC	UIW1TAL1	T	AL1C11G01	Allemand C1.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN1	L	AN1A10G01	Anglais A1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN1	T	AN1A10G01	Anglais A1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN1	L	AN1A10G02	Anglais A1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN1	T	AN1A10G02	Anglais A1_Langue de communication	Présentiel

Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A11G02	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G02	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com_GINP	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A11G03	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé S2
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G03	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé S2
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A11G04	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G04	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A11G05	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé S2
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G05	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé S2
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A11G06	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G06	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A11G07	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G07	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G07	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G07	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A11G08	All. A1.1_Débutants (Part.2)_Lang de com_GINP	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A12G01	Allemand A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A12G01	Allemand A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A12G02	Allemand A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A12G02	Allemand A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A12G03	Allemand A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A12G03	Allemand A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A21G01	Allemand A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A21G01	Allemand A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A21G02	Allemand A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A21G02	Allemand A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A22G01	Allemand A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A22G01	Allemand A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2A22G02	Allemand A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2A22G02	Allemand A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2B11G01	Allemand B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2B11G01	Allemand B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2B11G02	Allemand B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2B11G02	Allemand B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2B11G03	Allemand B1.1_Langue de com_suite S1	Fermé S2
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2B11G03	Allemand B1.1_Langue de com_suite S1	Fermé S2
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2B12G01	Allemand B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2B12G01	Allemand B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2B21G01	Allemand B1.2/B2.1_Actu et sociétés	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2B21G01	Allemand B1.2/B2.1_Actu et sociétés	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2B22G01	Allemand B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2B22G01	Allemand B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2LAL1	L	AL2C11G01	Allemand C1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	UIW2TAL1	T	AL2C11G01	Allemand C1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN1	L	AN2A10G01	Anglais A1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN1	T	AN2A10G01	Anglais A1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN1	L	AN2A10G02	Anglais A1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN1	T	AN2A10G02	Anglais A1_Langue de com_suite S1	Présentiel

Offre de Formation SDL

Langues à choix 2022-2023

[illegible]

Offre de Formation SDL

Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupe_s_S1	intitulé_S1	Cours_S1
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G01	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G02	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G02	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G03	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G03	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G04	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G04	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G05	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G05	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G06	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G06	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G07	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G07	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G08	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G08	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN4	L	AN1B21G10	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN4	T	AN1B21G10	Anglais B2.1_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1B22G01	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G01	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1B22G02	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G02	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1B22G03	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G03	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1B22G04	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G04	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1B22G05	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G05	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1B22G06	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G06	Anglais B2.2_Langue de communication	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1B22G07	Anglais B2_Art et culture (théâtre)	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN3	L	AN1BB2G01	Anglais B1.1/B1.2_Communiqueur efficacement en ang	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN3	T	AN1BB2G01	Anglais B1.1/B1.2_Communiqueur efficacement en ang	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN3	L	AN1BB2G02	Anglais B1/B2_Actualité et société	Distanciel
Anglais	ETC	UIW1TAN3	T	AN1BB2G02	Anglais B1/B2_Actualité et société	Distanciel
Anglais	LVE	UIW1LAN3	L	AN1BB2G03	Anglais B1/B2_Actualité et société	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN3	T	AN1BB2G03	Anglais B1/B2_Actualité et société	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN3	L	AN1BB2G04	Anglais B1/B2_Actualité et société	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN3	T	AN1BB2G04	Anglais B1/B2_Actualité et société	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN3	L	AN1BB2G05	Anglais B1/B2_Actualité et société	Distanciel
Anglais	ETC	UIW1TAN3	T	AN1BB2G05	Anglais B1/B2_Actualité et société	Distanciel
Anglais	LVE	UIW1LAN3	L	AN1BB2G06	Anglais B1/B2_Actualité et société	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN3	T	AN1BB2G06	Anglais B1/B2_Actualité et société	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1BC1G01	Anglais B2/C1_Actualité et société	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1BC1G01	Anglais B2/C1_Actualité et société	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1BC1G02	Anglais B2/C1_Actualité et société	Présentiel

Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupe_s_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G01	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G02	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G02	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G03	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G03	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G04	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G04	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G05	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G05	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G06	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G06	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G07	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G07	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G08	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G08	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN4	L	AN2B21G10	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN4	T	AN2B21G10	Anglais B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2B22G01	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G01	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2B22G02	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G02	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2B22G03	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G03	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2B22G04	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G04	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2B22G05	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G05	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2B22G06	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G06	Anglais B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2B22G07	Anglais B2_Art et culture_théâtre_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN3	L	AN2BB2G01	Anglais B1.1/B1.2_Communiqueur efficacement en an	Présentiel
Anglais	UIW2TAN3	T	AN2BB2G01	Anglais B1.1/B1.2_Communiqueur efficacement en an	Présentiel
Anglais	UIW2LAN3	L	AN2BB2G02	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN3	T	AN2BB2G02	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN3	L	AN2BB2G03	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN3	T	AN2BB2G03	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN3	L	AN2BB2G04	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN3	T	AN2BB2G04	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN3	L	AN2BB2G05	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN3	T	AN2BB2G05	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN3	L	AN2BB2G06	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN3	T	AN2BB2G06	Anglais B1/B2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2BC1G01	Anglais B2/C1_Public Speaking_Suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2TAN5	T	AN2BC1G01	Anglais B2/C1_Public Speaking_Suite S1	Présentiel
Anglais	UIW2LAN5	L	AN2BC1G02	Anglais B2/C1_Actu et société_suite S1	Présentiel

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1BC1G02	Anglais B2/C1_Actualité et société	Présentiel	Anglais	UIW2TAN5	T	AN2BC1G02	Anglais B2/C1_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1BC1G03	Anglais B2/C1_English for Art Lovers	Présentiel	Anglais	UIW2LAN5	L	AN2BC1G03	Anglais B2/C1_Actu et société_Art et culture_suite S1	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1BC1G03	Anglais B2/C1_English for Art Lovers	Présentiel	Anglais	UIW2TAN5	T	AN2BC1G03	Anglais B2/C1_Actu et société_Art et culture_suite S1	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN5	L	AN1BC2G01	Anglais B1/C2_L'Anglais des séries télé	Présentiel	Anglais	UIW2LAN5	L	AN2BC2G01	Anglais B1/C2_L'Anglais des séries télé	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN5	T	AN1BC2G01	Anglais B1/C2_L'Anglais des séries télé	Présentiel	Anglais	UIW2TAN5	T	AN2BC2G01	Anglais B1/C2_L'Anglais des séries télé	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN6	L	AN1C10G01	Anglais C1_Langue de communication	Présentiel	Anglais	UIW2LAN6	L	AN2C10G01	Anglais C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN6	T	AN1C10G01	Anglais C1_Langue de communication	Présentiel	Anglais	UIW2TAN6	T	AN2C10G01	Anglais C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN6	L	AN1C10G02	Anglais C1_Langue de communication	Présentiel	Anglais	UIW2LAN6	L	AN2C10G02	Anglais C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN6	T	AN1C10G02	Anglais C1_Langue de communication	Présentiel	Anglais	UIW2TAN6	T	AN2C10G02	Anglais C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN6	L	AN1CC2G01	Anglais C1/C2_Actualité et société	Présentiel	Anglais	UIW2LAN6	L	AN2CC2G01	Anglais C1/C2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN6	T	AN1CC2G01	Anglais C1/C2_Actualité et société	Présentiel	Anglais	UIW2TAN6	T	AN2CC2G01	Anglais C1/C2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	LVE	UIW1LAN6	L	AN1CC2G02	Anglais C1/C2_Actualité et société	Présentiel	Anglais	UIW2LAN6	L	AN2CC2G02	Anglais C1/C2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Anglais	ETC	UIW1TAN6	T	AN1CC2G02	Anglais C1/C2_Actualité et société	Présentiel	Anglais	UIW2TAN6	T	AN2CC2G02	Anglais C1/C2_Actu et société_suite S1	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A10G01	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A10G01	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A10G01	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A10G01	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A10G02	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A10G02	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A10G02	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A10G02	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A10G03	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A10G03	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A10G03	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A10G03	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A10G04	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A10G04	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A10G04	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A10G04	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A10G05	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A10G05	Arabe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	F	AR1A10G06	Arabe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Ouvert-S2	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A10G06	Arabe A1_Débutants (Part.1)_DU FLE	Distanciel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A12G01	Arabe A1.2_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A12G01	Arabe A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A12G01	Arabe A1.2_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A12G01	Arabe A1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A12G02	Arabe A1.2_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	F	AR2A12G02	Arabe A1.2_Langue de com_suite S1	Fermé-S2
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A21G01	Arabe A2.1_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A21G01	Arabe A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A21G01	Arabe A2.1_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A21G01	Arabe A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1A22G01	Arabe A2.2_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2A22G01	Arabe A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1A22G01	Arabe A2.2_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2A22G01	Arabe A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1B11G01	Arabe B1_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2B11G01	Arabe B1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1B11G01	Arabe B1_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2B11G01	Arabe B1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1B12G01	Arabe B1_Langue de communication	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2B12G01	Arabe B1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Arabe	LVE	UIW1LAR1	L	AR1B20G01	Arabe B2/C2_Littérature, actualité et société	Présentiel	Arabe	UIW2LAR1	L	AR2B20G01	Arabe B2/C2_Littérature, actualité et société	Présentiel
Arabe	ETC	UIW1TAR1	T	AR1B20G01	Arabe B2/C2_Littérature, actualité et société	Présentiel	Arabe	UIW2TAR1	T	AR2B20G01	Arabe B2/C2_Littérature, actualité et société	Présentiel
Catalan	ETC	UIW1TCA1	T	CA1A10G01	Catalan_A1 Débutants (Part.1)	Présentiel	Catalan	UIW2TCA1	F	CA2A10G01	Catalan_A1 Débutants (Part.2)	Fermé-S2
Catalan	ETC	UIW1TCA1	T	CA1A10G02	Catalan_A1 Débutants (Part.1)	Présentiel	Catalan	UIW2TCA1	T	CA2A10G02	Catalan_A1 Débutants (Part.2)	Présentiel
Catalan	ETC	UIW1TCA1	T	CA1A20G01	Catalan_A2_Langue de communication	Présentiel	Catalan	UIW2TCA1	T	CA2A20G01	Catalan_A2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Catalan	ETC	UIW1TCA1	F	CA1AB1G01	Catalan_A2/B1-Projet mobilité	Non ouvert	Catalan	UIW2TCA1	T	CA2B10G00	Catalan_A2/B1_Projet mobilité	Présentiel
Catalan	ETC	UIW1TCA1	T	CA1B10G01	Catalan_B1_Langue de communication	Présentiel	Catalan	UIW2TCA1	T	CA2B10G01	Catalan_B1_Langue de com	Présentiel
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A10G01	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A10G01	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G01	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G01	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A10G02	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A10G02	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G02	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	F	CH2A10G02	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G03	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G03	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A10G04	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A10G04	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S1/S2
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G04	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G04	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S1/S2
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A10G06	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A10G06	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G06	Chinois A1_Débutant (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G06	Chinois A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G07	Chinois A1_Débutants (Part.1)_cours INPG/IEP	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G07	Chinois A1_Débutants (Part.2)_cours INPG/IEP	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A10G08	Chinois A1_Débutants (Part.1)_cours INPG/IEP	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G08	Chinois A1_Débutants (Part.2)_cours INPG/IEP	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1LCH1	F	CH1A10G09	Chinois A1_Débutant_cours DU FLE	Ouvert-S2	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A10G09	Chinois A1_Débutant_cours DU FLE	Distanciel
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A21G01	Chinois A2.1_Langue de communication	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A21G01	Chinois A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A21G01	Chinois A2.1_Langue de communication	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A21G01	Chinois A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A21G02	Chinois A2.1_Cours INPG/IEP	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A21G02	Chinois A2.1_Cours INPG/IEP_suite S1	Présentiel
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A22G01	Chinois A2.2_Projet mobilitéVivre et étudier en Chine	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A22G01	Chinois A2.2_Projet mobilité	Fermé-S2
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1A22G01	Chinois A2.2_Projet mobilitéVivre et étudier en Chine	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A22G01	Chinois A2.2_Projet mobilité	Fermé-S2
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1A22G02		Ouvert-S2	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2A22G02	Chinois A2.2_La langue par les séries	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	F	CH1A22G02		Ouvert-S2	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2A22G02	Chinois A2.2_La langue par les séries	Présentiel
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1BB1G01	Chinois B1.1/B1.2_Langue de communication	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2BB1G01	Chinois B1.1/B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1BB1G01	Chinois B1.1/B1.2_Langue de communication	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2BB1G01	Chinois B1.1/B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Chinois	LVE	UIW1LCH1	L	CH1BC1G01	Chinois B2/C1_Médiation culturelle	Présentiel	Chinois	UIW2LCH1	L	CH2BC1G01	Chinois B2/C1_Médiation cult._suite S1	Présentiel
Chinois	ETC	UIW1TCH1	T	CH1BC1G01	Chinois B2/C1_Médiation culturelle	Présentiel	Chinois	UIW2TCH1	T	CH2BC1G01	Chinois B2/C1_Médiation cult._suite S1	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G01	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G01	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G01	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G01	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G02	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G02	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G02	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G02	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G03	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G03	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G03	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G03	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G04	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G04	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G04	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	F	ES2A10G04	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G05	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G05	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G05	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G05	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G06	Espagnol A1_Débutants (Part.1)_Cours INPG	Non-ouvert	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G06	Esp.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G06	Espagnol A1_Débutants (Part.1)_Cours GINP	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G06	Esp.A1_Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G07	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G07	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G07	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	F	ES2A10G07	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G08	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G08	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G08	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G08	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G09	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G09	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G09	Esp.A1_Débutants (Part.1)_Langue de com	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G09	Esp.A1_Débutant (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES4	L	ES1A10G10	Espagnol A1_Débutants (Part.1)_Cours INPG	Non-ouvert	Espagnol	UIW2LES4	L	ES2A10G10	Esp.A1_Débutants (Part.2)_Cours INPG	Fermé-S1/S2
Espagnol	ETC	UIW1TES4	T	ES1A10G10	Espagnol A1_Débutants (Part.1)_Cours GINP	Présentiel	Espagnol	UIW2TES4	T	ES2A10G10	Esp.A1_Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES5	L	ES1A21G01	Esp.A2.1_Langue de communication	Présentiel	Espagnol	UIW2LES5	L	ES2A21G01	Esp.A2_Part.2_Langue de com_Suite S1	Fermé-S2
Espagnol	ETC	UIW1TES5	T	ES1A21G01	Esp.A2.1_Langue de communication	Présentiel	Espagnol	UIW2TES5	F	ES2A21G01	Esp.A2_Part.2_Langue de com_Suite S1	Fermé-S2
Espagnol	LVE	UIW1LES5	L	ES1A21G02	Esp.A2.1_Langue de communication	Présentiel	Espagnol	UIW2LES5	L	ES2A21G02	Esp.A2.1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES5	T	ES1A21G02	Esp.A2.1_Langue de communication_Cours GINP	Présentiel	Espagnol	UIW2TES5	T	ES2A21G02	Esp.A2.1_Cours GINP_Suite S1	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES5	L	ES1A21G03	Esp.A2.1_Langue de communication	Présentiel	Espagnol	UIW2LES5	L	ES2A21G03	Esp.A2.1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Espagnol	ETC	UIW1TES5	T	ES1A21G03	Esp.A2.1_Langue de communication	Présentiel	Espagnol	UIW2TES5	T	ES2A21G03	Esp.A2.1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Espagnol	LVE	UIW1LES5	L	ES1A21G04	Esp.A2.1_Langue de communication	Présentiel	Espagnol	UIW2LES5	L	ES2A21G04	Esp.A2.1_Langue de com_Suite S1	Présentiel

Offre de Formation SDL

Langues à choix 2022-2023

[illegible]

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Grec Ancien	ETC	UIW1TGA1	T	GA1A11G01	GREC ANCIEN niv. 1	Présentiel	Grec Ancien	UIW2TGA1	T	GA2A10G01	GREC ANCIEN niv. 1 suite S1	Présentiel
Grec moderne	ETC	UIW1TGR1	T	GR1A10G01	GREC A1: Débutants	Présentiel	Grec moderne	UIW2TGR1	T	GR2A10G01	GREC A1 initiation	Présentiel
Grec moderne	ETC	UIW1TGR1	T	GR1AB1G01	GREC A2 -B1	Présentiel	Grec moderne	UIW2TGR1	T	GR2AB1G01	GREC A2 -B1	Présentiel
Hébreu	ETC	UIW1THE1	T	HE1A10G01	Hébreu A1: Débutants (Part.1)	Présentiel	Hébreu	UIW2THE1	T	HE2A10G01	Hébreu A1_Débutants (Part.2)_ suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G01	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G01	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G01	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G01	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G02	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G02	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G02	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G02	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G03	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G03	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com_GINP	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G03	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G03	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com_GINP	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G04	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G04	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G04	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G04	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G05	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G05	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G05	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G05	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G06	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G06	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G06	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G06	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G08	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G08	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G08	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G08	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A10G09	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A10G09	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A10G09	ITAL. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A10G09	ITAL. A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A21G01	ITALIEN A2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A21G01	ITALIEN A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A21G01	ITALIEN A2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A21G01	ITALIEN A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A21G02	ITALIEN A2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A21G02	ITALIEN A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A21G02	ITALIEN A2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A21G02	ITALIEN A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A22G01	ITALIEN A2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A22G01	ITALIEN A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A22G01	ITALIEN A2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A22G01	ITALIEN A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A22G02	ITALIEN A2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A22G02	ITALIEN A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A22G02	ITALIEN A2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A22G02	ITALIEN A2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1A22G03	ITALIEN A2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2A22G03	ITALIEN A2.2_Langue de com_suite S1	Fermé-S2
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1A22G03	ITALIEN A2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2A22G03	ITALIEN A2.2_Langue de com_suite S1	Fermé-S2
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1AB1G02	Langue et société_'l'Italien à travers l'art	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2AB1G02	Langue et société_'l'Italien à travers l'art	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1AB1G02	Langue et société_'l'Italien à travers l'art	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2AB1G02	Langue et société_'l'Italien à travers l'art	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B11G01	ITALIEN B1.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B11G01	ITALIEN B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B11G01	ITALIEN B1.1_Langue de communication_GINP	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B11G01	ITALIEN B1.1_Langue de com_suite S1_GINP	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B11G02	ITALIEN B1.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B11G02	ITALIEN B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B11G02	ITALIEN B1.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B11G02	ITALIEN B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B11G03	ITALIEN B1.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B11G03	ITALIEN B1.1_Langue de com_suite S1	Fermé-S2
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B11G03	ITALIEN B1.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B11G03	ITALIEN B1.1_Langue de com_suite S1	Fermé-S2
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B12G01	ITALIEN B1.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B12G01	ITALIEN B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B12G01	ITALIEN B1.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B12G01	ITALIEN B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B12G02	ITALIEN B1.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B12G02	ITALIEN B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B12G02	ITALIEN B1.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B12G02	ITALIEN B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B21G01	ITALIEN B2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B21G01	ITALIEN B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B21G01	ITALIEN B2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B21G01	ITALIEN B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B21G02	ITALIEN B2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B21G02	ITALIEN B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B21G02	ITALIEN B2.1_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B21G02	ITALIEN B2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B22G01	ITALIEN B2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B22G01	ITALIEN B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B22G01	ITALIEN B2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B22G01	ITALIEN B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1B22G02	ITALIEN B2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2B22G02	ITALIEN B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1B22G02	ITALIEN B2.2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2B22G02	ITALIEN B2.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1BB1G01	ITALIEN B1/B2_L'Italien à travers la musique	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2BB1G01	ITALIEN B1/B2_L'Italien à Grenoble_Langue et société	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1BB1G01	ITALIEN B1/B2_L'Italien à travers la musique	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2BB1G01	ITALIEN B1/B2_L'Italien à Grenoble_Langue et société	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1BC1G01	Langue et société_L'Italien à travers le cinéma	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2BC1G01	Langue et société_L'Italien à travers le cinéma	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1BC1G01	Langue et société_L'Italien à travers le cinéma	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2BC1G01	Langue et société_L'Italien à travers le cinéma	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1CC2G01	ITALIEN C1/C2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2C10G01	ITALIEN C1/C2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1CC2G01	ITALIEN C1/C2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2C10G01	ITALIEN C1/C2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	LVE	UIW1LIT1	L	IT1CC2G02	ITALIEN C1/C2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2LIT1	L	IT2CC2G01	ITALIEN C1/C2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Italien	ETC	UIW1TIT1	T	IT1CC2G02	ITALIEN C1/C2_Langue de communication	Présentiel	Italien	UIW2TIT1	T	IT2CC2G01	ITALIEN C1/C2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A10G01	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A10G01	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G01	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G01	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G02	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G02	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1LJA1	L	JA1A10G03	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A10G03	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G03	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G03	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A10G04	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A10G04	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G04	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G04	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G05	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G05	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A10G06	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A10G06	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G06	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G06	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G08	Japonais A1: Débutants (Part.1)_Cours INPG	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G08	Japonais A1: Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A10G09	Japonais A1: Débutants (Part.1)_Cours INPG	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A10G09	Japonais A1: Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G09	Japonais A1: Débutants (Part.1)_Cours INPG	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G09	Japonais A1: Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1LJA1	L	JA1A10G10	Japonais A1: Débutants (Part.1)_Cours INPG	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A10G10	Japonais A1: Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G10	Japonais A1: Débutants (Part.1)_Cours INPG	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G10	Japonais A1: Débutants (Part.2)_Cours GINP	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A10G11	Jap. A1: Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A10G11	Jap.A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Fermé-S2
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A21G01	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com	Non-ouvert	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A21G01	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A21G01	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A21G01	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A21G02	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A21G02	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A21G02	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com_Cours INPG	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A21G02	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_GINP_suite S1	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A21G03	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com	Non-ouvert	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A21G03	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A21G03	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A21G03	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A21G04	Japonais A2.1_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A21G04	Jap.A2.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1A22G01	Japonais A2.2_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2A22G01	Jap.A2.2_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A22G01	Japonais A2.2_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A22G01	Jap.A2.2_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1A22G02	Japonais A2.2_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2A22G02	Jap.A2.2_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1B11G01	Japonais B1.1_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2B11G01	Jap.B1.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1B11G01	Japonais B1.1_Part.1_Langue de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2B11G01	Jap.B1.1_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	LVE	UIW1LJA1	L	JA1BB2G01	Jap. B1.2-B2_Part.1_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2LJA1	L	JA2BB2G01	Jap.B1.2/B2_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Japonais	ETC	UIW1TJA1	T	JA1BB2G01	Jap. B1.2-B2_Part.1_Lang de com	Présentiel	Japonais	UIW2TJA1	T	JA2BB2G01	Jap.B1.2/B2_Part.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Latin	ETC	UIW1TLA1	T	LA1A10G01	LATIN 1.1	Présentiel	Latin	UIW2TLA1	T	LA2A10G01	LATIN 1.1_suite S1	Présentiel
Latin	ETC	UIW1TLA1	T	LA1A10G02	LATIN 1.1	Présentiel	Latin	UIW2TLA1	T	LA2A10G02	LATIN 1.1_suite S1	Présentiel

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
LSF	LVE	UIW1LLS1	L	LS1A11G01	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2LLS1	L	LS2A11G01	LVE_LSF A1.1 / A1.2_suite	Présentiel
LSF	LVE	UIW1LLS1	T	LS1A11G01	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G01	LVE_LSF A1.1 / A1.2_suite	Présentiel
LSF	LVE	UIW1LLS1	L	LS1A11G02	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2LLS1	L	LS2A11G02	LVE_LSF A1.1 / A1.2_suite	Présentiel
LSF	LVE	UIW1LLS1	T	LS1A11G02	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G02	LVE_LSF A1.1 / A1.2_suite	Présentiel
LSF	LVE	UIW1LLS1	L	LS1A11G03	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2LLS1	L	LS2A11G03	LVE_LSF A1.1 / A1.2_suite	Présentiel
LSF	LVE	UIW1LLS1	T	LS1A11G03	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G03	LVE_LSF A1.1 / A1.2_suite	Présentiel
LSF	LVE	UIW1LLS1	L	LS1A11G04	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Non ouvert	LSF	UIW2LLS1	L	LS2A11G04	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS1A11G04	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G04	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS1A11G05	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G05	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Fermé-S2
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS1A11G06	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G06	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS1A11G07	LSF A1.1 / A1.2 Langue et communication	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A11G07	LSF A1.1 Débutants (Partie 1)	Présentiel
LSF	LVE	UIW1TLS1	L	LS1A20G01	LSF A1.2 / A1.3_Niveau 2	Présentiel	LSF	UIW2LLS1	L	LS2A21G01	LSF A1.2 / A1.3 Niveau 2_suite	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS1A20G01	LSF A1.2 / A1.3_Niveau 2	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A21G01	LSF A1.2 / A1.3 Niveau 2_suite	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS2A22G01	LSF pour spécialistes A1.3/A2.2 Semi intensif (3h) -Mu	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A22G01	LSF pour spécialistes A1.3/A2.2 Semi intensif (3h) - Mu	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS2A23G01	LSF pour spécialistes A2.3/B1.2 Semi intensif (3h) Mut	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2A23G01	LSF pour spécialistes A2.3/B1.2 Semi intensif (3h) - M	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS2B13G01	LSF pour spécialistes B1.3/B2.2 Semi intensif (3h)Mut	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2B13G01	LSF pour spécialistes B1.3/B2.2 mi intensif (3h)Mutua	Présentiel
LSF	ETC	UIW1TLS1	T	LS2B23G01	LSF pour spécialistes B.2.3/ B.2.4	Présentiel	LSF	UIW2TLS1	T	LS2B23G01	LSF pour spécialistes B.2.3/ B.2.4	Présentiel
Néerlandais	ETC	UIW1TNE1	T	NE1A11G01	Néerlandais A1.1 -Débutants (Part.1)	Présentiel	Néerlandais	UIW2TNE1	T	NE2A11G01	Néerlandais A1.1 -Débutants (Part.2)	Présentiel
Néerlandais	ETC	UIW1TNE1	T	NE1A11G02	Néerlandais A1.2-Non Débutants (Part.1)	Présentiel	Néerlandais	UIW2TNE1	T	NE2A12G01	Néerl. A1.2_Langue de com_Suite S1	Fermé-S2
Néerlandais	ETC	UIW1TNE1	T	NE1A21G01	Néerlandais A2/B1_Langue de communication	Présentiel	Néerlandais	UIW2TNE1	T	NE2A21G01	Néerlandais A2/B1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Polonais	ETC	UIW1TPL1	T	PL1A10G01	Polonais A1_Langue de communication	Présentiel	Polonais	UIW2TPL1	T	PL2A10G01	Polonais A1 - Débutants (Partie 2)	Présentiel
Polonais	ETC	UIW1TPL1	T	PL1A10G02	Polonais A1_Faux débutant_Langue de com	Présentiel	Polonais	UIW2TPL1	T	PL2A10G02	Polonais A1_Faux débutant (Partie-2)	Fermé-S2
Polonais	ETC	UIW1TPL1	T	PL1A10G03	Polonais A1_DU FLE	Ouvert-S2	Polonais	UIW2TPL1	T	PL2A10G03	Polonais A1 - DU FLE	Distanciel
Polonais	ETC	UIW1TPL1	T	PL1AB1G01	Polonais A2/B1_Langue de communication	Présentiel	Polonais	UIW2TPL1	T	PL2AB1G01	Polonais A2/B1_Langue de com_suite S1	Distanciel
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1A10G01	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2A10G01	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Fermé-S2
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A10G01	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A10G01	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Fermé-S2
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1A10G02	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2A10G02	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A10G02	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A10G02	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1A10G03	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2A10G03	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A10G03	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A10G03	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1A10G04	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2A10G04	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A10G04	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A10G04	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1A10G05	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2A10G05	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A10G05	Portu. A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A10G05	Portugais A1_Débutants (Part.2)	Présentiel
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1A20G01	Portugais A2_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2A20G01	Portugais A2_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A20G01	Portugais A2_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A20G01	Portugais A2_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1A20G02	Portugais A2_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2A20G02	Portugais A2_Langue de com_Suite S1	Fermé-S2
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1B10G01	Portugais B1_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2B10G01	Portugais B1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1B10G01	Portugais B1_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2B10G01	Portugais B1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Portugais	LVE	UIW1LPO1	L	PO1B2CG01	Portugais B2/C1_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2LPO1	L	PO2B2CG01	Portugais B2/C1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Portugais	ETC	UIW1TPO1	T	PO1B2CG01	Portugais B2/C1_Langue de communication	Présentiel	Portugais	UIW2TPO1	T	PO2B2CG01	Portugais B2/C1_Langue de com_Suite S1	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G01	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G01	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G01	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G01	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G02	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G02	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G02	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G02	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G03	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G03	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G03	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G03	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G04	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G04	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G04	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G04	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G05	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G05	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G05	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G05	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G06	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G06	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G06	Russe A1_Débutants (Part.1)_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G06	Russe A1_Débutants (Part.2)_Lang de com	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A10G07	Russe A1_Faux Débutants_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A10G07	Russe A1_Faux Débutants_Lang de com	Fermé S2
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A10G07	Russe A1_Faux Débutants_Lang de com	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A10G07	Russe A1_Faux Débutants_Lang de com	Fermé S2
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A20G01	Russe A2.1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A20G01	Russe A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A20G01	Russe A2.1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A20G01	Russe A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1A20G02	Russe A2.1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2A20G02	Russe A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1A20G02	Russe A2.1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2A20G02	Russe A2.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1B11G01	Russe A2.2/B1.1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2B11G01	Russe A2.2/B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1B11G01	Russe A2.2/B1.1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2B11G01	Russe A2.2/B1.1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1B11G02	Projet mobilité_Vivre et étudier en Russie	Non ouvert	Russe	UIW2LRU1	L	RU2B11G02	Russe B1.1_Projet mobilité_Vivre et étudier en Russie	Fermé S2
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1B11G02	Projet mobilité_Vivre et étudier en Russie_Prépa CLES	Hybride	Russe	UIW2TRU1	T	RU2B11G02	Russe B1.1_Projet mobilité_Vivre et étudier en Russie	Hybride
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1B12G01	Russe B1.2_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2B12G01	Russe B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1B12G01	Russe B1.2_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2B12G01	Russe B1.2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	LVE	UIW1LRU1	L	RU1BC1G01	Russe B2/C1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2LRU1	L	RU2BC1G01	Russe B2/C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Russe	ETC	UIW1TRU1	T	RU1BC1G01	Russe B2/C1_Langue de communication	Présentiel	Russe	UIW2TRU1	T	RU2BC1G01	Russe B2/C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Turc	ETC	UIW1TTU1	T	TU1A10G01	TURC A1_Débutants_Langue de comm	Présentiel	Turc	UIW2TTU1	T	TU2A10G01	TURC A1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Turc	ETC	UIW1TTU1	T	TU1A20G01	TURC A2_Langue de communication	Présentiel	Turc	UIW2TTU1	T	TU2A20G01	TURC A2_Langue de com_suite S1	Présentiel
Turc	ETC	UIW1TTU1	T	TU1BC1G01	TURC B2/C1_Langue de communication	Présentiel	Turc	UIW2TTU1	T	TU2BC1G01	TURC B2/C1_Langue de com_suite S1	Présentiel
Allemand	ETC	UVW2TAL1	V	AL2G01	Allemand_Valence	Présentiel	Allemand	UVW2TAL1	V	AL2G01	Allemand_Valence	Présentiel
Allemand	ETC	UVW2TAL1	V	AL2G02	Allemand_Valence	Présentiel	Allemand	UVW2TAL1	V	AL2G02	Allemand_Valence	Présentiel
Allemand	ETC	UVW2TAL1	V	AL2G03	Allemand_Valence	Présentiel	Allemand	UVW2TAL1	V	AL2G03	Allemand_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G01	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G01	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G02	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G02	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G03	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G03	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G04	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G04	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G05	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G05	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G06	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G06	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G07	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G07	Anglais_Valence	Présentiel
Anglais	ETC	UVW2TAN1	V	AN2G08	Anglais_Valence	Présentiel	Anglais	UVW2TAN1	V	AN2G08	Anglais_Valence	Présentiel
Arabe	ETC	UVW2TAR1	V	AR2G01	Arabe_Valence	Présentiel	Arabe	UVW2TAR1	V	AR2G01	Arabe_Valence	Présentiel
Arabe	ETC	UVW2TAR1	V	AR2G02	Arabe_Valence	Présentiel	Arabe	UVW2TAR1	V	AR2G02	Arabe_Valence	Présentiel
Arabe	ETC	UVW2TAR1	V	AR2G03	Arabe_Valence	Présentiel	Arabe	UVW2TAR1	V	AR2G03	Arabe_Valence	Présentiel
Chinois	ETC	UVW2TCH1	V	CH2G01	Chinois_Valence	Présentiel	Chinois	UVW2TCH1	V	CH2G01	Chinois_Valence	Présentiel
Chinois	ETC	UVW2TCH1	V	CH2G02	Chinois_Valence	Présentiel	Chinois	UVW2TCH1	V	CH2G02	Chinois_Valence	Présentiel
Espagnol	ETC	UVW2TES1	V	ES2G01	Espagnol_Valence	Présentiel	Espagnol	UVW2TES1	V	ES2G01	Espagnol_Valence	Présentiel
Espagnol	ETC	UVW2TES1	V	ES2G02	Espagnol_Valence	Présentiel	Espagnol	UVW2TES1	V	ES2G02	Espagnol_Valence	Présentiel
Espagnol	ETC	UVW2TES1	V	ES2G03	Espagnol_Valence	Présentiel	Espagnol	UVW2TES1	V	ES2G03	Espagnol_Valence	Présentiel
Espagnol	ETC	UVW2TES1	V	ES2G04	Espagnol_Valence	Présentiel	Espagnol	UVW2TES1	V	ES2G04	Espagnol_Valence	Présentiel

Offre de Formation SDL
Langues à choix 2022-2023

Langue_S1	Modal	Collection_S1	Gr_S1	Groupes_S1	intitulé_S1	Cours_S1	Langue_S2	Collection_S2	Gr_S2	Groupes_S2	Intitulé_S2	Cours_S2
italien	ETC	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel	italien	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel
italien	ETC	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel	italien	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel
italien	ETC	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel	italien	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel
italien	ETC	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel	italien	UVW2TIT1	V	IT2G01	Italien_Valence	Présentiel
Russe	ETC	UVW2TRU1	V	RU2G01	Russe_Valence	Présentiel	Russe	UVW2TRU1	V	RU2G01	Russe_Valence	Présentiel
Russe	ETC	UVW2TRU1	V	RU2G02	Russe_Valence	Présentiel	Russe	UVW2TRU1	V	RU2G02	Russe_Valence	Présentiel

ANNEXE 6

Tarifs Service Des langues proposés pour modification, applicables en 2022-2023*

Tarif de la prise en charge individuelle par les composantes établissements pour des cours de langue dispensés au SDL de 100€ à 120€ par étudiant.

Tarifs cours présentiel groupes spécifiques : Tarifs modifiés Tarifs groupes spécifiques Cours en présentiel 24H/semestre Etudiants UGA pris en charge sur convention actuellement 80 € heure/groupe/semestre proposition de tarifs à 100€ Etudiants autres établissements hors UGA pris en charge sur convention actuellement de 100 € heure/groupe/semestre proposition de tarifs à 130€. Tarifs approuvés par le Conseil du SDL le 07/03/22.

Tarifs Etudiants individuels 2022-2023	Cours en présentiel (24h/semestre) + AAL gratuit	AAL (apprentissage en autonomie libre) - forfait annuel	AAG (apprentissage en autonomie guidée spécifique) - forfait annuel	AAG (apprentissage en autonomie guidée) - forfait annuel	Stages intensifs	Ateliers			Positionnement	
						8 ateliers	6 ateliers	4 ateliers	Sans tuteur (Self ou autres)	Avec tuteur
Etudiants UGA (individuels sans prise en charge)	90 €/étudiant/semestre*	15 €	500	160€	220 €	40		20 €	8 € (si hors cursus)	12 €
Etudiants individuels hors UGA (sans prise en charge)	90 €/étudiant/semestre*	15 €	500 €	214 €	220 €	40 €		20 €	8 €	12 €
Etudiants UGA pris en charge	120€/étudiant/semestre (tarif en 2021-2022 100 €)	30 €	500	214 €	220 €	340€ **	255 €	170**	8 €	12 €
Etudiants autres établissements hors UGA sur convention	155 €/étudiant/semestre	50 €	500 €	214 €	220 €	74 €		50 €	8 €	12 €
Public non étudiant individuel avec ou sans prise en charge (dont formation continu)	320 €/indiv/semestre	50 €	500 €	450 €	300 €	160 €		80 €	8 €	12 €

**Ateliers : * 8 ateliers et ** 4 ateliers tarifs de groupes de 3 à 6 participants.

Tarifs cours présentiel groupes spécifiques : Tarifs modifiés

Tarifs groupes spécifiques	Cours en présentiel 24H/semestre
Etudiants UGA pris en charge sur convention	100€ heure/groupe/semestre (tarif en 2021-2022 80 €)
Etudiants autres établissements hors UGA pris en charge sur convention	130 € heure/groupe/semestre (tarif en 2021-2022 100€)